



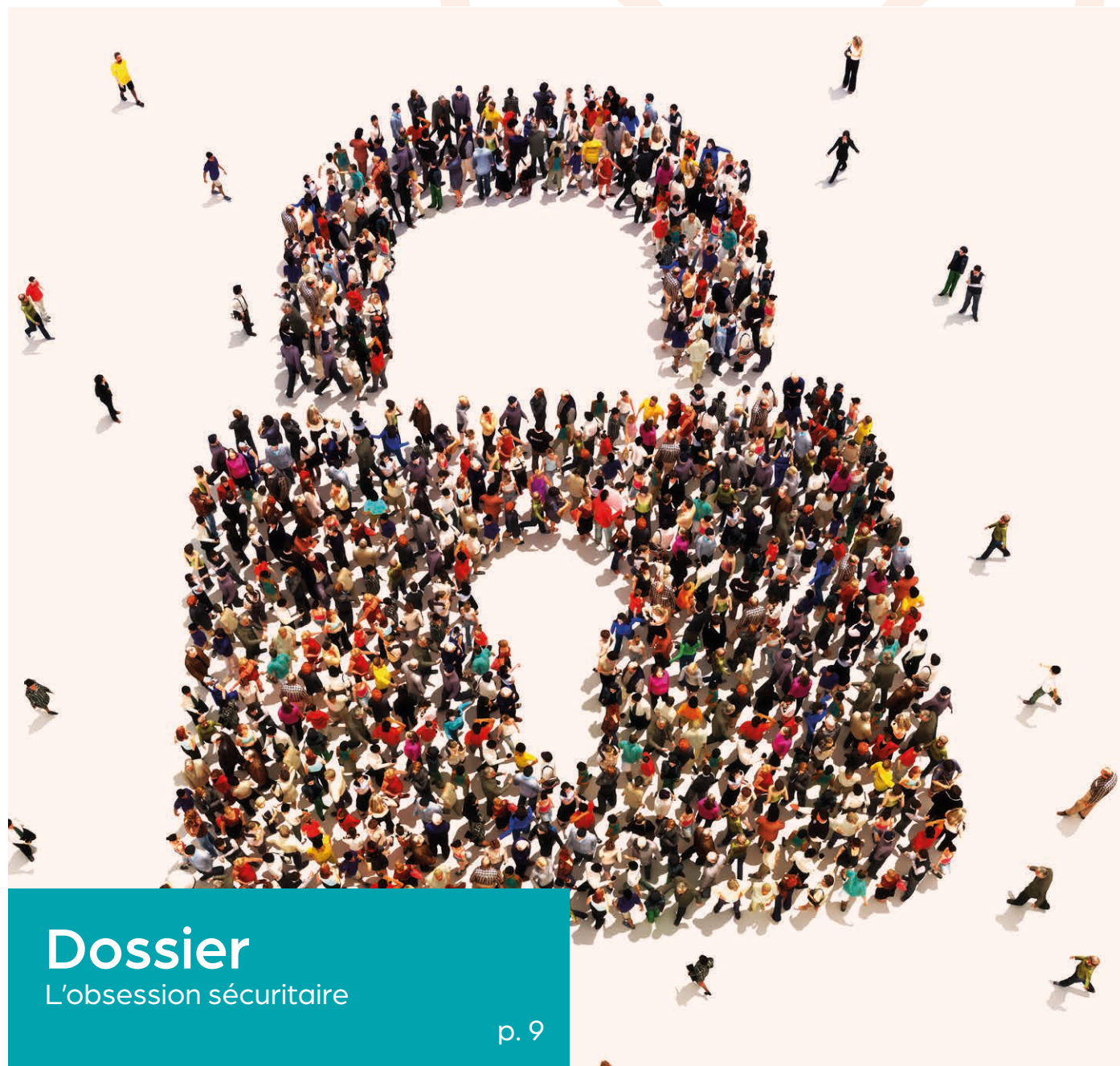
Fédération
Entraide
Protestante

170

09.2022

Proteste

Revue trimestrielle d'information et de réflexion de la Fédération de l'Entraide Protestante



Dossier

L'obsession sécuritaire

p. 9

ICI ET AILLEURS

Une place pour Elles :
pour ne jamais les oublier

p. 4

LA GRAINE DE SEL

Le combat des dieux

p. 8

LA VIE DE LA FÉDÉ

Fraternité sur Seine :
un bel anniversaire

p. 24

LE PORTRAIT

Charlotte Lemoine

p. 28

Sommaire

ÉDITO

2

C'est vite dit

Une collecte de vêtements
dans un collège

Des églises de parvis

3

Ici et ailleurs

Une place pour Elles :
pour ne jamais les oublier
Nathalie Leenhardt

La Cloche sonne solidaire
Brigitte Martin

4

Les échos du terrain

Prix Charles Gide : un salon
de lavage plébiscité
Isabelle Mahler

Clément Grenier change de rue
Brigitte Martin

6

7

La graine de sel

Le combat des dieux
Brice Deymié

8

DOSSIER : L'obsession sécuritaire

Introduction
Hervé Le Bras

Le droit à la sécurité est-il un droit fondamental ?
Christine Lazerges

Optons pour une décroissance sécuritaire
Laurent Bonelli

L'obsession sécuritaire ruine la confiance
Rolande Ribeaucourt-Paillex

Éclaireuses et éclaireurs unionistes de France :
l'apprentissage du risque
Marie-Pascale Delrieu

Sentiment de sécurité : le rôle de l'éducation
Samuel Laurent

France TV : les défis du JT
Étienne Leenhardt

Trois questions à Gilles Vanderpooten
Brigitte Martin

Un danger n'est pas toujours à risque
Didier Sicard

Le difficile équilibre entre éthique et sécurité
Jean-Pierre Boissonnat

La dérive hypersécuritaire
Denis Malherbe

En sécurité au pied des tours
Françoise Caron

La parabole du radar automatique
Denis Malherbe

Trop de sécurité tue la liberté
Jean-Pierre Rive

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

La vie de la Fédé

Fraternité sur Seine : un bel anniversaire

Label Église verte: une déclinaison pour les associations
Anne-Laure Tellier

24

25

Leur parole nous éclaire

Aujourd'hui, je suis de l'autre côté
Tatiana

26

La page culture

27

Le portrait

Charlotte Lemoine
Brigitte Martin

28



Edito

Notre directeur de rédaction, Jean Fontanieu, également délégué général de la FEP, a largement contribué à l'élaboration de ce cent soixante-dixième numéro consacré à l'obsession sécuritaire, avant son départ en retraite, en juin dernier.

En cette rentrée, je reprends le flambeau avec l'équipe de rédaction en toute confiance : n'ayons pas peur !

Si vivre en sécurité est un droit, l'obsession sécuritaire, elle, est le symptôme d'une société qui ne sait plus endiguer les peurs.

Elles submergent, envahissent tout l'espace, se propagent et suscitent un flot de normes, de principes de précaution, d'appels à toujours plus de répression.

Est-ce la bonne voie ?

Probablement pas, si l'on considère le niveau croissant du sentiment d'insécurité des Français, malgré une législation de plus en plus fournie et le taux élevé d'occupation des prisons.

Comment expérimenter la paix dans une société de l'alerte permanente ?

« Ne crains pas. Crois seulement », dit Jésus à un père qui apprend que sa fillette malade vient de mourir.

L'espérance apporte une confiance qu'aucune loi ne pourra jamais offrir.

Il n'est pas encore interdit de vivre dans cette espérance, n'en déplaise à toutes les prédictions moroses.

Alors, ne nous en privons pas. Croyons !

Sereine rentrée à chacune et à chacun !

Charlotte Lemoine,
déléguée générale de la FEP

Revue trimestrielle d'information et de réflexion de la Fédération de l'Entraide Protestante
www.fep.asso.fr - 47, rue de Clichy 75009 Paris - Tél. 01 48 74 50 11 - Fax 01 48 74 04 52
ISSN : 1637-5971. Directrice de la publication : Isabelle Richard. Directrice de la rédaction :
Charlotte Lemoine. Rédactrice en chef : Brigitte Martin. Membres du comité de rédaction :
Françoise Caron, Florence Daussant-Perrard, Nadine Davous, Brice Deymié, Taieb Ferradji,
Marc de Maistre, Denis Malherbe, Marion Rouillard, Didier Sicard. Relecture : Florence
Collin. Photos : Adobe stock, Tom W. Bertolli, service communication de la fondation John
BOST, Atelier Grizou, Istock, Charlotte Lemoine, Jacqueline Trichard. Maquette : Celka.
Imprimeur : Marnat. Prix au numéro : 9,50 €.

Une collecte de vêtements dans un collège

Zaira prend des cours de français, depuis septembre 2021, au collège Audin à Vitry-sur-Seine. En avril dernier, elle a glissé à sa prof qu'elle était bénévole au Diafrat¹, et que l'association avait besoin de vêtements pour les familles migrantes. Peut-être le collège pourrait-il organiser une collecte ?

La proposition a reçu un accueil enthousiaste de l'équipe pédagogique. Et des collégiens. Pendant deux jours, ils ont déposé des sacs de vêtements et chaussures dans le hall de l'établissement. « Dans la même situation, j'aimerais bien qu'on pense à moi et qu'on m'aide », a confié l'un ; « C'est un problème en moins dans la vie, s'ils ont des habits », a renchéri l'autre.

Au lendemain de la collecte, une délégation du Diafrat est venue récupérer les dons et rencontrer les vingt délégués de classe. Les échanges ont été très enrichissants, « Donner, ça fait plaisir aux deux : à celui qui donne et à celui à qui on donne. » Les élèves ont été généreux, « on a rempli deux voitures », s'émeut Zaira.

Pour l'équipe du Diafrat, l'heure est au tri des vêtements ; ils seront bientôt proposés aux familles migrantes. « On laisse le choix, les gens peuvent essayer sur place », précise Zaira.

Au collège, tout le monde parle encore de l'événement. « C'est formidable ! s'exclame Zaira, [car] ces enfants sont les adultes de demain, ils savent maintenant pourquoi on aide et qui on aide. » Il n'est jamais trop tôt pour éduquer les jeunes à la solidarité et au vivre-ensemble, conclut Zaira.



Discussion dans le hall du collège entre les délégués de classe, Zaira Eskieva, Florence Daussant-Perrard, présidente du Diafrat et Houcine Zouada, agent de maintenance, autour des questions relatives à la migration.

¹ Zaira Eskieva a été accueillie par le Diafrat (entraide de la paroisse Port-Royal Quartier latin à Paris) quand elle est arrivée en France en 2012 ; elle est aujourd'hui bénévole et administratrice de l'association.

Des Églises de parvis

Et si le défi de l'Église était de sortir de ses murs pour aller à la rencontre de ceux qu'elle ne connaît pas, au lieu d'attendre qu'ils viennent à elle ? C'est la question que pose Christian Tanon, pasteur retraité de l'Église protestante unie de France.

Christian Tanon milite pour une Église « qui se rend visible et attirante à travers ce qu'elle offre sur son parvis autant – sinon plus – que par son culte dominical ». L'ancien pasteur dénonce le fossé qui se creuse entre les personnes en quête de spiritualité et l'Église institutionnelle. Un fossé qui n'est pas une fatalité et peut être comblé par des activités périphériques : groupes de maison, partages bibliques, sorties en week-end, repas de paroisse...

Aujourd'hui, le pasteur Tanon développe partout en France des Escales sur les parvis de nos églises désertées, suivant

le modèle des *poustinias* de Catherine de Hueck Doherty¹ qui l'ont inspiré. Ces associations, à la fois culturelles et sociales, offrent au public un lieu d'accueil, d'écoute et de ressourcement spirituel.

La première Escale a été ouverte à Paris en 2017, une deuxième a suivi en 2021, puis une autre à Rennes et d'autres bientôt à Champigny-sur-Marne, Choisy-le-Roi... Christian Tanon sillonne le pays pour former les bénévoles² : « Les églises locales mènent des activités qui le plus souvent sont purement spirituelles (les cultes ou le catéchisme) ou purement sociales (l'entraide). Plus rares sont les activités qui associent étroitement les deux dimensions. »

Dans son livre *L'Église de parvis*³, Christian Tanon partage avec un enthousiasme communicatif des réflexions, d'une infinie richesse, tirées de son expérience dans les Escales. Pour tous ceux qui aspirent à squatter le parvis de leur église. Et les autres.

¹ Catherine de Hueck Doherty, *Le Désert au cœur des villes : Poustinia*, Le Cerf, 2008.

² <https://lescaleportroyal.com/>

³ Christian Tanon, *L'Église de parvis*, Passiflores, 2022.

Une place pour Elles : pour ne jamais les oublier

Elles apparaissent encore trop souvent dans la rubrique « faits divers » des journaux. Elles, ce sont ces femmes qui meurent sous les coups de leur conjoint ou ex-conjoint.

Les médias ne relaient que les crimes les plus abjects, comme celui de Mérignac lorsque cet homme a mis le feu à son ex-conjointe en pleine rue. Mais toutes les autres victimes restent dans l'ombre : dans notre pays, une femme meurt tous les deux jours et demi sous les coups. Et des milliers d'autres vivent au quotidien la terreur.

Si le silence commence enfin à se fissurer, Une place pour Elles a choisi d'aller plus loin dans la sensibilisation et l'information du grand public sur les violences conjugales. L'association propose des outils de communication pour interpeller le passant.

Lutter contre le déni et l'ignorance

Peu de gens savent précisément ce qu'est le phénomène d'emprise ou quel numéro appeler en cas de doute sur des cris entendus dans le voisinage. Pourtant, au même titre que l'apprentissage des gestes de premiers secours, la vigilance sur les violences conjugales doit être le souci du citoyen. Les violences physiques, psychologiques et économiques subies quotidiennement par des milliers de femmes sont un problème de société. Il n'est pas question de quelques faits divers isolés mais bien d'un rapport à l'autre, de violence endémique, de place de la femme.

Prendre part au combat

Une place pour Elles, créée par la théologienne protestante Valérie Duval-Poujol, veut prendre sa part du combat porté par les pouvoirs publics et les associations. Il ne s'agit pas de faire ce que d'autres font avec professionnalisme : la mise à l'abri, l'accompagnement individuel et psychologique, le suivi des enfants, l'écoute et le conseil via le 3919... mais d'être complémentaire, en œuvrant pour la sensibilisation du grand public tout en faisant connaître ces interlocuteurs déjà engagés.



Une place pour Elles, désormais membre de la Fédération de l'Entraide Protestante, porte la conviction que sortir ces femmes de l'oubli et du déni, leur donner une place symbolique permet de faire avancer la prise de conscience générale. C'est pourquoi UPPE se veut aconfessionnelle et apolitique, nationale et européenne.

Nathalie Leenhardt, chargée de mission, Une place pour Elles

La chaise vide, un geste symbolique

Que faire ? Il s'agit de recouvrir une chaise avec un tissu de couleur et d'y poser la pancarte fournie par UPPE pour rendre visible la place qui aurait dû être occupée par cette femme, voisine, amie, qui n'est plus là et qui nous manque.

Où ? Partout où cette chaise est visible : dans le hall d'accueil d'une mairie, dans la cantine d'une entreprise ou dans une salle d'attente ou de sports, une salle de réunion, sur un banc public...

Pourquoi ? Parce que cette chaise vide libère la parole, sensibilise à ce drame, encourage à aider les victimes ; le tabou se brise.

Quand ? Autour du 25 novembre, Journée internationale contre les violences faites aux femmes ; le 10 décembre, Journée internationale des droits humains ; le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes... ou à toute autre date.

Pour nous rejoindre et nous soutenir : uneplacepourelles.fr

Les femmes sont très majoritairement les victimes de violences conjugales (plus de 90 %).

Une femme meurt tous les deux jours et demi sous les coups de son conjoint.

Le 3919 Violence Femmes Info, plateforme d'écoute des victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles, est joignable 24 heures/24 et 7 jours/7.

La Cloche sonne solidaire



Les commerçants partenaires du Carillon proposent des services ou produits gratuits aux personnes sans domicile.

La Cloche crée du lien social avec et pour les personnes sans domicile, depuis 2014. L'association invite chacun à s'engager sur la question de la grande exclusion et cherche de nouveaux appuis.

Les questions de l'alimentation et du logement sont essentielles quand on parle de précarité ou de sans-abrisme, mais c'est sur le front du lien social que l'association La Cloche bataille. Ici, le retour à l'emploi n'est pas un indicateur de réussite. On parle plutôt de relations, d'inclusion, de confiance... et on construit des réseaux de solidarité à l'échelle du quartier.

Le plus connu d'entre eux est sans nul doute le Carillon, qui rapproche les commerçants et les citoyens sans domicile.

Les commerçants partenaires

Les commerçants ont un rôle majeur à jouer, ils peuvent proposer des services ou produits gratuits à leurs voisins sans domicile : un verre d'eau, l'accès au wifi, aux toilettes, des premiers soins, la possibilité de téléphoner, de déposer des bagages... ou encore des produits suspendus comme un café ou un déjeuner prépayés, une coupe de cheveux.

Une communauté se crée entre commerçants et voisins. « On amorce un changement de regard », explique Sébastien Kfoury, responsable essaimage à La Cloche. Des liens se tissent. Des événements s'organisent. La soupe populaire a toujours du succès : on inverse les rôles, les bénévoles avec ou sans domicile cuisinent et distribuent aux passants. Personne n'est « bénéficiaire », ou plutôt tous le sont « car chacun est au bénéfice du lien social dans une relation », insiste Sébastien Kfoury.

Tous s'engagent pour recruter de nouveaux partenaires. L'inclusion se décline au sein même de l'association : les

citoyens, avec ou sans domicile, qui deviennent bénévoles peuvent être administrateurs. C'est le cas pour dix d'entre eux dans chaque région où la Cloche est implantée.

Changer le regard sur le monde de la rue

Pour changer le regard du grand public sur le monde de la rue, la Cloche mène aussi des campagnes de communication d'envergure. La sensibilisation sur la grande exclusion débute dans les écoles et se poursuit lors d'événements publics, auprès de différents acteurs en lien avec des personnes sans domicile que la Cloche propose d'accompagner vers des pratiques plus inclusives. « Il faut faire changer les mentalités et agir sur le système pour offrir une seconde chance aux personnes de la rue », prévient Yahel Guérin, directrice de la région sud.

Le défi est de taille, notamment dans les quartiers aisés où les stéréotypes sont très forts et les commerçants peu enclins à ouvrir leurs portes aux personnes sans domicile. Néanmoins, certains acceptent des boîtes à dons ou des cafés suspendus – s'ils sont distribués hors de leur établissement. Dans les quartiers les plus populaires, les commerçants, habitués à rendre des services au quotidien, acceptent volontiers le pictogramme du Carillon sur leur porte et l'effet boule de neige est bénéfique. « C'est la philosophie du colibri qui va petit à petit amener de la bienveillance et de la solidarité », assure Yahel Guérin.

Pour promouvoir son action, la Cloche cherche aujourd'hui à s'appuyer sur des structures sociales existantes. Elle propose de les aider à développer le programme Carillon dans leur région.

Brigitte Martin

La Cloche en quelques chiffres :

- 42** salariés répartis sur 11 régions ;
- 1 200** commerçants partenaires ;
- 47 000** services rapides ;
- 12 500** produits en attente d'être consommés ;
- 73 %** des personnes ayant connu une expérience de mal-logement et grande précarité se sentent moins seules ;
- 83 %** des personnes n'ayant pas connu la grande précarité ont pris conscience des préjugés qu'elles pouvaient avoir sur la grande exclusion ;
- 78 %** des personnes se sentent davantage capables d'agir contre la grande exclusion (mesures d'impact 2021).

Casting Paul, trois minutes (hilarantes) pour changer de regard sur les personnes sans domicile.



Prix Charles-Gide¹ : un salon de lavage plébiscité

Parmi les lauréats du premier prix Charles-Gide, sélectionnés par la Fédération de l'Entraide Protestante, figurent trois coups de cœur du jury, dont l'Œuvre sociale protestante de Metz. Elle a reçu 12 000 euros pour son projet de salon de lavage écoresponsable et solidaire.

L'épicerie Mozart est la dernière réalisation de l'Œuvre sociale protestante de Metz. Ses bénévoles n'ont qu'un seul objectif : redonner confiance aux usagers – des personnes en grande difficulté –, recréer du lien social, améliorer leur situation. Depuis six ans que l'épicerie est ouverte, nous avons constaté que l'aide alimentaire n'est pas suffisante pour rendre leur dignité aux personnes accueillies.

Un constat : des problèmes de santé liés à l'hygiène

Notre médecin généraliste bénévole a observé de nombreux problèmes de santé liés à l'hygiène. Les logements précaires sont mal équipés en électroménager et dépourvus d'espace pour sécher le linge, d'où un développement important de bactéries et de moisissures. Les grosses

pièces comme les couettes, couvertures, housses de canapé, etc. ne sont pratiquement jamais lavées. Notre psychologue bénévole nous a également signalé que les enfants expriment souvent leur mal-être par des pipis au lit. La quantité de linge à traiter est très importante.

Les étudiants fréquentant l'épicerie ont exprimé eux aussi leur difficulté à gérer leur linge. Quant aux machines mises à disposition du foyer de jeunes travailleuses et de la Maison maternelle, elles sont anciennes et ne répondent plus aux besoins. La laverie est sous-dimensionnée et très vétuste.

Une solution : un salon écoresponsable et solidaire

Si les habitants de ce beau quartier de Metz disposent probablement tous d'un lave-linge et d'un sèche-linge, ils fréquentent les salons de lavage pour l'entretien de leurs tapis, couettes, plaids, oreillers, housses de canapé, coussins, doubles rideaux, etc. Ils connaissent bien l'épicerie Mozart et soutiennent ses activités solidaires et sociales.

Nous avons pensé qu'un salon de lavage écoresponsable et solidaire offrirait un service optimisé à un public élargi et promouvrait l'entraide et la mixité sociale. L'Œuvre sociale protestante a mis à notre disposition un local spacieux, lumineux, fonctionnel, propre et idéalement situé.

Les produits nettoyants seront biodégradables ; les machines professionnelles, très peu énergivores et économes en eau. Les sèche-linge alimenteront le circuit de recyclage d'eau et de récupération de l'eau chaude condensée. Le salon de lavage ne produira pas de rejets nocifs. Un générateur d'ozone assurera une hygiène maximale et la destruction des virus, bactéries, champignons et acariens.

Des tarifs modulés

Les tarifs seront modulés : un tarif plein pour les habitants du quartier qui contribueront à pérenniser nos services d'action sociale, un tarif réduit pour les résidentes et un tarif social destiné aux résidentes conventionnées, enfants protégés de l'ASE et bénéficiaires de l'épicerie.

Les personnes réfugiées et demandeuses d'asile pourront régler sans difficulté grâce au terminal de paiement par carte bancaire. Et il sera possible d'acheter un ou plusieurs lavages ou séchages sur le principe des « cafés suspendus », c'est-à-dire de les payer à l'avance pour les personnes les plus démunies.

Isabelle Mahler, responsable de l'épicerie solidaire Mozart à Metz

Emplacement du futur Lavoir des anges à Metz : un ange pour le linge, un ange pour la planète, et un ange pour les plus démunis.



¹ Le Cercle Charles-Gide, un groupe d'entrepreneurs protestants, a organisé un dîner philanthropique au profit de la FEP et de ses membres. Cent mille euros ont été collectés et reversés par la Fédération aux lauréats du premier prix Charles-Gide.

Clément Grenier change de rue

Clément Grenier a quitté la Maison protestante de retraite de Bordeaux pour devenir directeur, à huit cent cinquante mètres de là, du Foyer fraternel. Un petit déplacement mais un grand défi !

C'est en 2004 que Clément Grenier entre à la Maison protestante de retraite (MPR) de Bordeaux comme animateur à temps partiel. Il travaille en même temps au Diocèse de Bordeaux et, à l'occasion, joue les veilleurs de nuit à la MPR pour arrondir ses fins de mois. Le jeune animateur développe le bénévolat et, rapidement, supervise une belle équipe. Le directeur de l'établissement le repère et, lorsque son adjointe tombe malade, c'est lui qu'il appelle à la rescousse.

L'animateur devient directeur

Un an et demi plus tard, encouragé par son mentor, Clément Grenier entreprend une formation pour préparer le CAFDES¹. Entre 2008 et 2012, en alternance avec ses cours, il occupe le poste de direction vacant d'un Ehpad de la Fondation Bagatelle. Un diplôme et quatre ans plus tard, Clément Grenier revient à la MPR, mais prend du galon. « Le directeur partait et c'était naturel et évident pour lui, et pour l'équipe, que je prenne sa suite. »

“

Nous ne devrions pas mettre nos convictions sous le tapis.

”

En 2013, la MPR est encore rue Lagrange et l'ancien directeur confie le chantier de construction de la nouvelle Maison Marie-Durand à son successeur. « Il estimait que c'était plus cohérent que je suive le projet d'une maison que j'allais diriger, j'ai trouvé ça magnifique ! » Clément Grenier suit le chantier, enthousiaste, du premier coup de pioche jusqu'à la livraison. « C'est le plus beau souvenir de ces dix années. »

Très vite, la Résidence Marie-Durand s'ouvre sur le quartier. Elle gagne en visibilité pour le grand public avec son pôle ressource de proximité, son soutien aux aidants fami-



Clément Grenier accompagnait les personnes âgées depuis des années.

liaux, ses portages de repas et ses nombreux partenariats avec les associations et accueils de loisirs locaux, « dans l'esprit d'un centre social, je ne me rendais pas compte que je me préparais, avec cette ouverture sur le quartier, à ce qui m'attendait au Foyer fraternel ».

La foi au service du travail

À la tête du Foyer fraternel depuis fin juin, Clément Grenier a changé de public. Il accompagnait la personne âgée depuis de nombreuses années et aspirait – « Est-ce le fait de mon propre vieillissement ? » – à découvrir de nouveaux horizons. Défi relevé pour le nouveau responsable, mais aussi pour le Foyer qui avait jusque-là été mené par des pasteurs.

Clément Grenier a toujours travaillé dans des institutions protestantes pour mettre sa foi au service de son travail. « La société a besoin d'entendre qui nous sommes. Nous ne devrions pas mettre nos convictions, nos valeurs et notre foi sous le tapis. » Le Foyer fraternel, avec son entraide alimentaire et vestimentaire, son accueil de jour, ses formations FLE, son accueil de loisirs et sa crèche répond à ses attentes : « Cet accompagnement total me séduit. »

Clément Grenier aime construire, se lancer dans des projets ; son engagement au service de l'autre reste intact. Le Foyer fraternel est toujours en quête d'innovation, de réponses inédites au bénéfice des personnes les plus fragiles. Sa pratique de l'accueil inconditionnel a séduit Clément Grenier. Le nouveau directeur a toujours privilégié la relation avec celui qui frappe à sa porte ; c'est le sens premier de l'action sociale : cheminer avec les plus fragiles, secourir, se soutenir les uns les autres. Pour autant, il n'est « qu'un directeur, une formule qui nous remet à notre juste place ». L'expertise ne campe pas à un endroit de la hiérarchie, elle est partout où la notion de service s'exprime.

Brigitte Martin

¹ Certificat d'aptitudes aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale.

Le combat des dieux

Vers le IV^e millénaire av. J.-C., les panthéons polythéistes s'érigent en parallèle de l'urbanisation et de la centralisation des pouvoirs. Les dieux doivent répondre au besoin croissant de sécurité de ces petites cités-États qui se développent dans tout le Moyen-Orient.

Pour s'assurer l'efficacité des dieux, nul élan moral n'est nécessaire ; il suffit de veiller à effectuer différents rituels selon un ordre et une régularité qui garantissent la sécurité et l'équilibre du cosmos. Pour une paix durable, mieux vaut bénéficier de la bonne grâce des dieux en leur offrant ce qu'ils souhaitent. Le Dieu biblique apparaît, de prime abord, comme un petit dieu tribal accompagnant les pérégrinations de son clan.

La confrontation entre Yahvé et Baal

La Bible reconnaît à plusieurs reprises l'existence d'autres dieux : « *Vous ne suivrez pas d'autres dieux, d'entre les dieux des peuples qui vous entourent ; car le Seigneur, ton Dieu, qui est en ton sein, est un Dieu à la passion jalouse* » (Deutéronome 6.14). La Bible nous renseigne aussi sur la très grande concurrence qui existait entre le Dieu d'Israël, Yahvé, et le dieu Baal, très populaire dans le pays. Dans le premier Livre des Rois, au chapitre 17, nous faisons la connaissance du prophète Élie. Élie, fidèle à Yahvé, annonce que Baal, prétendu maître de la pluie, est en réalité incapable de la faire tomber et que la sécheresse ravagera désormais Israël, puisque Yahvé n'y est plus adoré.

“

Baal, soi-disant dieu de vie, n'est qu'un dieu de mort.

”

Au chapitre suivant, un combat oppose le prophète Élie à quatre cent cinquante prophètes de Baal. Il s'agit de savoir qui, de Yahvé ou de Baal, est le plus efficace pour apporter la sécurité alimentaire au peuple. Baal, le dieu de l'orage, ne réussit pas à faire pleuvoir et c'est finalement Yahvé qui amène la pluie. La preuve est ainsi faite que Baal ne possède pas la puissance céleste qu'on lui prête et que ses prophètes, loin d'être des prophètes de vie, ne sont que des messagers de mort. Et lorsqu'ils sont eux-mêmes mis à mort, la vie revient : « *Le ciel s'obscurcit par les nuages, le vent s'établit, et il y eut une forte pluie* » (1 Rois 18.45). Baal, soi-disant dieu de vie, n'est qu'un dieu de mort.

Le Dieu d'Israël est tout-puissant

En 580 av. J.-C., les troupes babyloniennes détruisent Jérusalem et conduisent une partie de la population en exil à Babylone. Cette catastrophe marque profondément la théologie d'Israël et conduit à affirmer que Yahvé est l'unique Dieu, à l'exclusion de tous les autres. Comment comprendre l'exil ? La première explication aurait dû être de considérer que Yahvé était un dieu faible, incapable d'assurer la sécurité de son peuple. C'était la plus courante chez les peuples qui vivaient ce genre d'événement dramatique. Le peuple vaincu se tournait alors vers les dieux des vainqueurs et abandonnait ses propres dieux.

Le raisonnement que va élaborer l'intelligentsia d'Israël est diamétralement opposé : si le peuple a été conduit à la défaite et à l'exil, c'est parce qu'il a renié le Dieu d'Israël ; les armées babyloniennes ne sont qu'un instrument entre les mains de Dieu pour punir son peuple. S'il a pareil pouvoir, alors le Dieu d'Israël est bien plus puissant que tous les autres dieux. C'est à partir de cette pensée, née au cœur de Babylone, au contact des dieux babyloniens, pourtant majestueux, que se développe le monothéisme.

Cette révolution de la pensée pousse le peuple à utiliser son esprit critique et à ne pas s'en remettre à des statues de bois. La paix dépendra dès lors d'un effort tant collectif qu'individuel, sous le regard d'un Dieu devenu « le tout autre ».

Brice Deymié, pasteur de l'Action chrétienne en Orient à Beyrouth

Élie tue les prophètes de Baal, gravure sur bois d'après un dessin de Julius Schnorr von Carolsfeld (1794 - 1872).



Dossier

L'obsession sécuritaire



Dans l'Union européenne, la France occupe une position curieuse en matière de sécurité. Alors que la criminalité et le nombre d'homicides y sont moins élevés que la moyenne, les Français sont en tête pour le sentiment d'insécurité.

À la question posée dans les vingt-sept pays d'Europe par l'Eurobaromètre 89 en 2019 : « Pourriez-vous me dire si le terme de "sécurité" évoque pour vous quelque chose de très positif, de plutôt positif, de plutôt négatif ou de très négatif ? », les Français sont largement en tête des réponses négatives : 27 % d'entre eux contre 17 % en moyenne européenne (13 % en Allemagne, 10 % en Bulgarie par exemple).

Un malaise français profond

Il est courant d'en accuser les médias qui se délectent des catastrophes en tous genres, ce qui fabriquerait un climat anxigène. Mais c'est leur prêter une importance qu'on ne leur accorde pas dans d'autres domaines. Surtout, les médias français ne sont pas pires que ceux des pays voisins à ce sujet, donc ils ne devraient pas avoir plus d'effet.

Le malaise français est plus profond. D'autres questions posées dans les Eurobaromètres permettent de le cerner

par différence avec les vingt-six autres pays (vingt-sept, quand le Royaume-Uni en faisait encore partie). Ainsi, le terme « solidarité » attire le même discrédit que celui de « sécurité » : 20 % des Français le récusent, soit le cinquième score le plus négatif parmi les vingt-sept pays. Plusieurs autres réponses aux Eurobaromètres éclairent la méfiance de nos compatriotes. Ils figurent en tête de ceux qui pensent que « les habitants de notre pays ont peu en commun » et les seconds qui s'estiment les moins liés à leur ville ou leur village (question : « Vous sentez-vous attachés à votre ville ou village ? »). Hors leurs relations familiales, qu'ils plébiscitent à l'instar des autres Européens, nombre d'entre eux paraissent donc atomisés, séparés de toute communauté, en état d'anomie pour reprendre le terme que Durkheim utilisait pour expliquer l'une des raisons du suicide.

L'érosion de l'État-providence, source d'insécurité

Quel est alors leur lien ou, dit autrement, qui les protège ? La nation évidemment. La France est devenue le pays européen qui consacre la plus forte proportion de son PIB aux prestations sociales – maladie, chômage, retraite, handicap, etc. La solidarité est considérée comme une affaire de l'État, non de la proche communauté, celle de la vie quotidienne. Ce qui était qualifié d'abord de jacobinisme,

puis de centralisme, en a été renforcé, d'abord pendant la période gaulliste, puis plus récemment avec ce que l'on a qualifié de « verticalité ».

Non seulement l'État-nation assure la gestion de la solidarité, mais on lui demande d'entretenir le lien social. D'où ces querelles parfois byzantines, qui ont redoublé avec la verticalité, sur la nature et le périmètre de la laïcité. La respecter est devenu la première condition du maintien du lien social, ce qui reste assez abstrait.

Durant les Trente Glorieuses, l'État-providence a élargi son assise, puis à partir des années 1980, ses progrès ont ralenti et aujourd'hui, l'érosion est patente. Voilà sans doute l'une des raisons profondes de l'insécurité que ressentent les Français. Plus habitués que leurs voisins à un État protecteur, ils en craignent plus le repli. De là, le thème, très populaire lors des grèves et des manifestations, du « défendre les acquis sociaux », sans que ceux qui y font appel se préoccupent de leur pertinence, quand la situation économique et sociale est devenue radicalement différente de celle qui prévalait lors de leur instauration. De là aussi le succès du principe de précaution, inscrit récemment dans la Constitution qui, s'il relève parfois du bon sens, est aussi un frein aux initiatives et, prononçons le mot, au progrès.

La révolte des Gilets jaunes face au désengagement de l'État

La menace sur la sécurité que fait craindre le désengagement de l'État a trouvé une illustration avec la révolte des Gilets jaunes. Bien qu'il s'agisse d'une affaire très complexe, car il n'y a pas « les » Gilets jaunes mais une histoire des Gilets jaunes durant laquelle ils se sont transformés sous l'influence de groupes et de partis politiques, il est possible de retrouver leur cause première ou leur inspiration dans les cahiers citoyens rédigés lors du « Grand Débat » organisé par M. Macron. Une fois la révolte des Gilets jaunes passée, ces cahiers sont quasiment tombés dans l'oubli. Or, tout comme leurs prédécesseurs lointains, les cahiers de doléances du début de l'année 1789, ils contiennent des éléments intéressants sur les préoccupations des Français. À ce jour, plus de seize mille d'entre eux ont été numérisés. Leur analyse est délicate, comme l'a été celle des cahiers de doléances, mais on peut commencer par calculer l'occurrence de certains termes, en particulier celui de « sécurité » et en établir la distribution géographique à la commune près.

“

*La sécurité des biens
et des personnes
n'était pas la cause de
la révolte.*

”

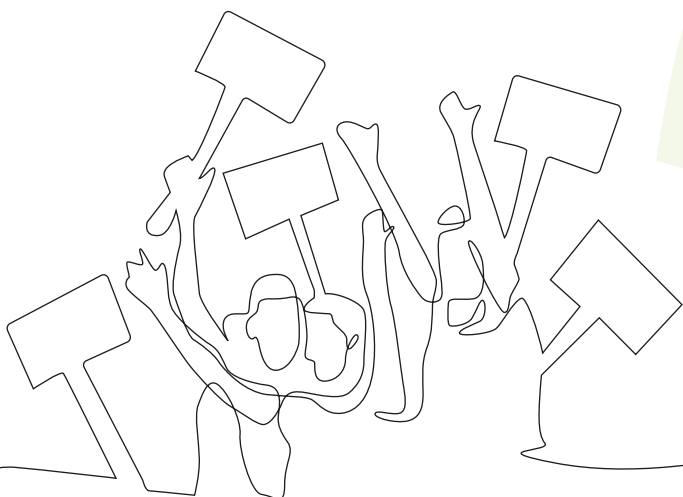
La sécurité de l'existence en jeu dans les zones isolées

Ce terme « sécurité » est l'un des plus fréquents (22 487 occurrences), bien plus que le terme « insécurité » (895 occurrences). Sa distribution géographique regroupe deux types de départements, ceux des environs des grandes villes (petite couronne parisienne, Rhône, Bouches-du-Rhône, Nord, Haute-Garonne, par exemple) et des départements ruraux, en général situés sur la diagonale du vide, cette large bande du territoire qui part des Ardennes et, via la Champagne, le Nivernais, le Berry, le Cantal, atteint les Pyrénées centrales. Or la première manifestation des Gilets jaunes, le 17 novembre 2018, la plus importante numériquement, avait atteint son intensité maximale dans la diagonale du vide. La taxe écologique sur l'essence, cause immédiate, mais aussi la limitation de vitesse à 80 km/h et la perspective d'un renforcement des contrôles techniques étaient autant de menaces sur la mobilité dans ces territoires très peu peuplés, en désertification et les plus éloignés des services essentiels.

La sécurité des biens et des personnes à laquelle on pense en premier n'était pas la cause de la révolte, mais plus profondément la sécurité de l'existence tout court, celle de l'accès aux médecins, aux hôpitaux, aux services publics essentiels. L'État, qui en était la caution, qui avait facilité le maintien de population dans ces zones isolées en subventionnant le diesel et en entretenant un excellent réseau routier, s'en désintéressait soudain, lui, le garant de la sécurité.

Le slogan de la lutte contre l'insécurité qui constitue l'un des arguments essentiels de la plupart des partis politiques et qui apparaît presque toujours comme l'une des trois préoccupations majeures des Français dans les enquêtes d'opinion, n'est donc pas à mettre en relation uniquement avec la criminalité, mais plus largement avec une conception de l'existence en société garantie par l'État-providence, typique de la France par son intensité.

Hervé Le Bras, démographe et directeur d'études à l'EHESS (École des hautes études en sciences sociales)



Le droit à la sécurité est-il un droit fondamental ?

De quelle sécurité parlons-nous ? Sécurité sanitaire, sécurité environnementale, sécurité sociale, sécurité des biens et des personnes ? Sécurité intérieure, sécurité extérieure ? Confondons-nous sécurité et sûreté ?

Dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (DDHC) de 1789, il est écrit à l'article 2 : « Les droits imprescriptibles de l'homme sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression. » La sûreté est comprise comme ce droit à ne pas être entravé par l'État dans l'exercice de ses droits fondamentaux. La sûreté est la garantie du respect des droits civils et politiques, la sûreté est conçue comme une garantie contre l'arbitraire mais elle inclut implicitement la sécurité des personnes dans tous les sens du terme. C'est en ce sens aussi que la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) de 1948 traite de la sûreté dans son article 3.

Le droit à la sécurité, un droit économique et social

Il est très intéressant d'observer que le droit à la sécurité dans une acception large et globale est posé explicitement par la DUDH non pas comme un droit civil et politique mais comme un droit économique et social. À l'article 22 est introduit le droit à la sécurité sociale et, à l'article 25, le droit à la sécurité de toute personne en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté. En période de crise sanitaire, sociale et économique, soudain ce droit à la sécurité économique et sociale revient au premier plan. La question du pouvoir d'achat aujourd'hui écrase le sentiment d'insécurité monté en épingle pour renforcer la répression. D'autres soucis relèguent au second rang ce qui pouvait à certaines époques apparaître comme la priorité.

Sûreté et sécurité, les effets pervers de la confusion

En France, le droit à la sécurité, au sens strict, n'est érigé en droit fondamental et explicitement consacré que depuis vingt ans, depuis une loi du 15 novembre 2001 sur la sécurité quotidienne comme une condition de l'exercice des libertés et de la réduction des inégalités. À l'occasion d'un changement de majorité politique, le texte est modifié, « la réduction des inégalités » pour fonder le droit à la sécurité est abandonnée au bénéfice d'un texte qui assume une totale confusion avec le droit à la sûreté : « La sécurité est un droit fondamental et l'une des conditions de l'exercice des liber-



La maison d'arrêt de Rouen, connue aussi sous le nom de « prison Bonne-Nouvelle ».

tés individuelles et collectives ». Depuis, les effets pervers de cette confusion s'expriment par des textes aussi inutiles et dangereux que la loi « Sécurité globale » ou encore la loi dite « Séparatisme ». Ce nouveau droit fondamental à la sécurité a justifié une avalanche de textes restrictifs des libertés individuelles et une répression d'une sévérité que nous n'avions jamais connue ; le nombre de personnes incarcérées ne cesse d'augmenter à nouveau malgré le creux observé pendant la période la plus dure de la Covid. L'état d'urgence en matière de terrorisme et de crise sanitaire a justifié aussi de multiples restrictions des libertés, attentatoires à l'État de droit. Si certaines peuvent paraître justifiées, ce n'est pas le cas de toutes.

Le premier enjeu politique est de parvenir à hiérarchiser les sécurités à garantir, le second est de garantir la sécurité sans porter atteinte à la sûreté. L'enjeu pour chacun d'entre nous est de ne pas abandonner aux pouvoirs publics la garantie de toutes les sécurités, en n'oubliant jamais que nous ne manquons pas de « prochains ».

Christine Lazerges, professeur émérite de l'Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, ancienne présidente de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH)

Une société sans sûreté est une société totalitaire : la sûreté s'entend du respect par l'État des libertés et droits fondamentaux. Les atteintes par l'État et les collectivités territoriales aux libertés associatives ou à la liberté d'expression, par exemple, sont des atteintes à la sûreté.

La sécurité s'entend de la sécurité des personnes et des biens ainsi que d'autres modalités de protection comme la sécurité sociale ou environnementale.

Options pour une décroissance sécuritaire

Dans les années cinquante-soixante, la question de la délinquance relève de la police et de la justice. On est dans un idéal de réhabilitation. La délinquance apparaît comme un raté de la modernisation ; il faut remettre les jeunes dans le droit chemin. Moins de vingt ans plus tard, on assiste à une politisation de la question de la sécurité.

À la fin des années soixante-dix, la sécurité envahit le champ des préoccupations sociales. La notion de responsabilité individuelle prévaut et, avec elle, l'idée qu'il faut davantage punir. En France comme dans les pays européens, ou aux États-Unis, les taux d'incarcération explosent. Mais en dépit des lois, du renforcement des forces de sécurité, des progrès technologiques et de la sécurité privée, ni la violence ni la délinquance ne diminuent. Les solutions préconisées montrent leur inefficacité.

Aujourd'hui encore, les gens continuent à croire qu'on n'en fait pas assez, et qu'il faut confier à la police toujours plus de missions. Or, est-ce réellement à la police de résoudre les violences dans les établissements scolaires ou les tensions dans un quartier ? Ne peut-on pas réfléchir à un autre mode de régulation des petits conflits quotidiens ? Imaginer des formes d'interventions qui ne soient pas policières ?

Des expériences de « dépoliciarisation »

Pour contrer l'inflation sécuritaire, plusieurs pratiques de « dépoliciarisation » ont été tentées. De ces expériences à contre-courant naît une lueur d'espoir : la police n'apparaît plus comme la solution miracle. Les mouvements nés aux États-Unis après l'assassinat de George Floyd, portés par le slogan « *Defund the police*¹ », ont des résonances en Europe. Mais il y a des gens, que j'appelle des marchands de peur, qui ont intérêt à ce que l'insécurité perdure.

Le creusement des inégalités sociales est largement attesté par les économistes et sociologues. Il génère des conflits sociaux parfois violents. J'ai participé à une centaine de réunions sur la sécurité dans les quartiers, on retrouve à chaque fois des conflits sociaux de l'espace : des jeunes vont dans le parc pour échapper au contrôle parental et des couples avec leurs enfants ne s'y sentent pas bien à cause de ces jeunes. Mais la résolution de cette tension relève-t-elle vraiment de la police ? Certainement pas. Entrer dans la thématique de la sécurité condamne à l'échec. Les policiers interviennent et lancent une procédure mais la justice ne condamne pas.

Les héros de la guerre des boutons en prison

Il existe d'autres options que la solution policière. Ici, on met un médiateur pour résoudre les conflits. Là, les mamans réinvestissent les places en bas des immeubles occupées par des jeunes potentiellement menaçants. Il faut faire des efforts d'imagination pour donner plus de sens et de force à ces manières de gérer autrement les rivalités, et en finir avec la pensée magique selon laquelle la police va résoudre les conflictualités sociales.

Il est urgent de requalifier une série de tensions qui ont été déclinées sous l'angle de l'insécurité. De s'engager dans une décroissance sécuritaire, de sortir de cette surenchère permanente dans la pénalité. Le cas des mineurs est parlant : la répression pénale touche des enfants de plus en plus jeunes. J'ai présenté le scénario de *La Guerre des boutons*² à des magistrats. Ils sont convenus que tous les héros du livre finiraient aujourd'hui en prison. Lebrac serait un délinquant multirécidiviste et condamné à de la prison ferme !

Les courants politiques ou pénaux sont déconnectés de nos analyses, on a l'impression de prêcher dans le désert. Nos élus de la nation pourraient se pencher sur la question de la peine : à quoi sert de punir des gens si la peine produit de la récidive ?

Laurent Bonelli, sociologue, maître de conférences en science politique à l'université Paris X-Nanterre
Propos recueillis par **Brigitte Martin**



¹ « *Defund the police* » est le slogan d'un mouvement qui soutient le désengagement des fonds des services de police et leur réaffectation à des formes non policières de sécurité publique et de soutien, telles que les services sociaux, les services à la jeunesse, le logement, l'éducation, les soins de santé et d'autres ressources communautaires (source : Wikipédia).

² *La Guerre des boutons* est un roman écrit par Louis Pergaud en 1912, qui évoque la guerre sans merci que se livrent les enfants de deux villages voisins.

L'obsession sécuritaire ruine la confiance

L'obsession sécuritaire vient révéler à quel point notre société recherche le risque zéro. La situation sanitaire récente a mis l'accent sur cette obsession, mais en réalité elle existe depuis bien longtemps.

L'obsession sécuritaire évolue de façon discrète et parfois invisible, mais elle est bien réelle. Elle vient entraver notre capacité d'agir, de réfléchir. J'y ai été souvent confrontée lorsque j'étais directrice d'établissement. En voulant tout réguler, tout cadrer, dans toutes les situations, on ruine la confiance. La confiance qui devrait être accordée à l'autre, à son bon sens, à son intelligence et à l'intelligence collective.

“

Les procédures qui veulent tout régir tuent la vie.

”

Évidemment, il faut des réglementations : il ne s'agit pas de faire n'importe quoi. Mais les procédures qui veulent tout régir tuent la vie. Souvent, elles n'ont pas été réfléchies avec les acteurs de terrain. Elles n'ont pas été construites sur nos savoirs, notre expérience. Les résidents d'un foyer médicalisé n'ont pas la liberté de le décorer comme ils le feraient chez eux : le mobilier antifeu est de rigueur. Et, ici comme ailleurs, ce sont les mêmes fauteuils ignifugés, les mêmes tables impersonnelles ; les mêmes chaises, les mêmes murs... A-t-on demandé aux personnes accompagnées comment elles aimeraient s'approprier leur espace pour se sentir vraiment chez elles, et plus encore si elles y restent des mois, des années, parce qu'elles sont en situation de handicap ou âgées ?

L'obsession sécuritaire questionne la liberté. La liberté de faire, mais aussi d'aller et venir, de vivre son plaisir, de décider pour soi. Quand les contraintes sont trop nombreuses, la liberté est compromise.

Monsieur H. est accueilli dans une structure de soins, son état de santé est très précaire, son pronostic vital engagé à moyen terme. Cependant, il peut encore se déplacer et émet le désir d'acheter un vélo. Surviennent aussitôt de nombreux questionnements et positionnements très tranchés dans l'équipe. La peur de l'accident est omniprésente, avec son corollaire : la responsabilité de la structure. Comment accéder à la demande de Monsieur H., l'accompagner au mieux dans son projet ?

Monsieur P. est en situation de handicap psychique et veut retourner une fois dans les îles. C'est devenu une obsession pour lui. Il a une certaine autonomie, mais s'il se perd ? s'il ne revient pas ? Jusqu'au dernier moment, la sécurité de Monsieur P. sera un frein pour certains éducateurs de l'équipe. Finalement, Monsieur P. part, avec un téléphone portable. Un contact est pris avec l'hôtel. Et, avec la réalisation de son projet, Monsieur P. prend conscience que ce n'est pas dans les îles qu'il souhaite retourner vivre.

Monsieur F. a longtemps vécu dans la rue. Il est maintenant en foyer d'accueil médicalisé. L'équipe s'ingénie à lui proposer des activités à l'extérieur. Aujourd'hui, elle a programmé une sortie pêche. Monsieur F. est enchanté, il est dehors, il se sent libre, le poisson mord. Mais ce soir, à cause du plan de maîtrise sanitaire, il ne pourra pas manger le produit de sa pêche.

L'obsession sécuritaire peut fermer la porte à l'écoute, au dialogue, aux soins. Quand elle infantilise, elle ferme la porte à l'accueil de l'autre tel qu'il est.

Un questionnement éthique est salutaire : il permet de dépasser cette obsession sécuritaire, de remettre la personne accompagnée au centre de son projet. De ne pas penser à sa place. La prise de risque est inévitable. L'accepter est l'antidote à cette obsession. Je crois, comme Soeur Emmanuelle, que « la vie est un risque. Si tu n'as pas risqué, tu n'as pas vécu » !

Rolande Ribeaucourt-Pailleux, ancienne directrice d'établissement à l'abej SOLIDARITÉ

Rolande Ribeaucourt-Pailleux en compagnie d'une résidente de l'abej SOLIDARITÉ Lille.



¹ Rolande Ribeaucourt a très récemment pris sa retraite.

Éclaireuses et éclaireurs unionistes de France : l'apprentissage du risque

J'avais à peine dix ans lorsque j'ai été choisie comme « sizenière », c'est-à-dire responsable d'une petite équipe de six enfants, âgés de huit à onze ans, aux Éclaireuses et éclaireurs unionistes de France.

Parmi les souvenirs marquants de cette période, j'ai en mémoire un concours culinaire où nous avons préparé un repas seuls – dont la gestion de la cuisson en pleine nature... Plus tard, entre douze et quinze ans, nous avons effectué des randonnées de trois jours, des explorations, en petite équipe de six adolescents, sur les routes de France. Nous avions une somme d'argent et devions nous débrouiller pour trouver un lieu où dormir, faire nos courses, nous organiser pour les repas, le coucher, les temps de marche, et être ponctuels aux points de rencontre prévus avec nos responsables... Sans adulte, donc.

Le droit à l'erreur s'exerce

Des projets de grande envergure de seize à dix-huit ans, puis la responsabilité, à peine adulte, d'un groupe de trente enfants ou adolescents pour un camp... À vingt et un ans, j'étais directrice de camp, à vingt-deux, trésorière régionale, puis cadre nationale dans l'association.

À chaque étape, ma confiance renouvelée, pas après pas ; j'ai toujours été accompagnée et, en cas d'erreur, recadrée, étayée, soutenue. Mon sens de la responsabilité et mes compétences se sont renforcés. Aux EEUdF, le droit à l'erreur s'exerce ; il laisse la possibilité d'apprendre à se relever après une chute. Tomber sept fois, se relever huit, dit le proverbe...

Pas d'éducation à la responsabilité sans prise de risque

L'apprentissage de la responsabilité par son expérimentation même, et l'éducation par le jeu, font des enfants éclaireurs des adultes engagés, responsables, ayant le goût de l'aventure. Mais cette éducation est conditionnée à l'acceptation de la prise de risque inhérente à l'expérimentation. Je crois que nous pouvons parler d'un apprentissage du risque. Il passe par une mise en tension entre le danger et la protection, la prise de risque et le développement de la capacité d'autonomie.

Lorsqu'on a la responsabilité de personnes dites « vulnérables » (mineurs, personnes en situation de handicap, etc.), on se pose souvent cette question : comment protéger les personnes pour assurer leur sécurité physique, affective, morale, tout en garantissant l'exercice de leurs droits, le développement de leur autonomie et leur émancipation ? Nous sommes responsables de leur protection mais aussi de leur accès à l'autonomie et de leur inclusion, dans le respect de leurs singularités.

Accorder sa confiance et faire grandir

Endosser la responsabilité de laisser prendre un risque à l'autre, c'est aussi lui accorder sa confiance et le faire grandir. À chaque échelon, la confiance s'exerce : de l'enfant de onze ans qui montre au plus petit de huit ans comment râper sa carotte, puis lui donne l'épluche-légumes, jusqu'au responsable qui laisse partir en « exploration » une équipe de six adolescents, en passant par les cadres qui valident.

L'association veille à respecter les textes de loi et s'adapte aux contraintes imposées. Sa réponse institutionnelle donne corps à la prise de risque, véritable étendard face à l'obsession sécuritaire alimentée par la peur. Chacun fait sa part : application des règles, respect des protocoles, questionnement sur le sens de cette prise de risque, pour un même but : grandir et faire grandir.

Comme le stipule notre projet éducatif, il faut oser rêver, risquer d'agir, grandir en autonomie, s'émanciper pour un monde meilleur, chacun à sa modeste échelle et toujours « de son mieux »...

Marie-Pascale Delrieu, cadre nationale aux EEUdF et cheffe de service éducatif à l'ASVMT¹ Chartreuse de Valbonne



¹ Association de secours aux victimes des maladies tropicales.

Sentiment de sécurité : le rôle de l'éducation

Qu'est-ce qui nous procure, au quotidien, un sentiment de sécurité ? Plusieurs facteurs interviennent, comme l'environnement, les événements ou encore notre contexte social.

Lorsqu'il fait nuit noire et qu'un orage éclate soudainement, nous ne sommes pas rassurés, notre corps nous dit que nous sommes en danger. Pourtant, le risque de mourir pendant un orage classique est très faible. Certains, terrorisés, se mettent à pleurer dans leur lit, cherchant désespérément à être rassurés.

Nous pourrions nous considérer comme des adultes. Pourtant, ce n'est pas le statut d'adultes qui nous permet d'être raisonnables mais plutôt ce que nous avons vécu hier et qui a fait de nous ce que nous sommes aujourd'hui : notre culture, car nous savons que les orages ne sont pas des dieux en colère qui voudraient nous punir ; nos expériences, car nous avons constaté (sauf certains, malheureusement) que, dans notre logement, nous ne risquons rien ; notre environnement social, et plus particulièrement nos parents, car ils ont été source de réconfort lorsque nous étions enfants et que l'orage était violent.

Le rôle primordial des parents

Les parents sont la principale source d'interprétation du monde pour leurs enfants, jusqu'à la puberté. Les enfants questionnent leurs parents afin qu'ils leur expliquent comment fonctionne le monde : ce qui est bon, ce qui est mal, ce qui est sans danger, ce qui peut être dangereux, voire mortel...

“
Comment apprendre à gérer son stress si ce n'est en étant stressé ?
”

Malheureusement, depuis les années quatre-vingt-dix, le modèle de l'éducation positive et ses partisans font des ravages. L'éducation sans sanction, ni stress, ni frustration est délétère pour nos enfants. Car comment apprendre à gérer son stress si ce n'est en étant stressé ? Comment apprendre la patience si ce n'est en se confrontant aux difficultés et limitations ?

Les parents viennent discuter avec l'enseignante parce qu'elle donne trop de devoirs à leur bambin – en tout état de cause, il aura une médaille de participation, même s'il est le dernier. On répète aux enfants qu'ils sont spéciaux, qu'ils peuvent être ce qu'ils veulent et avoir ce qu'ils veulent ; or, dans



le monde réel, tout cela n'existe pas et lorsque ces enfants entrent dans « la vraie vie », ils explosent, développent dépression, anxiété et addictions. Pourquoi ? Parce qu'ils ne se sentent pas en sécurité. Leurs parents ne leur ont pas appris à résister au stress et à développer un lien d'attachement organisé. Ils sont perdus dans une société qu'ils ne comprennent pas et qui les agresse.

Que nous enseigne la Bible ?

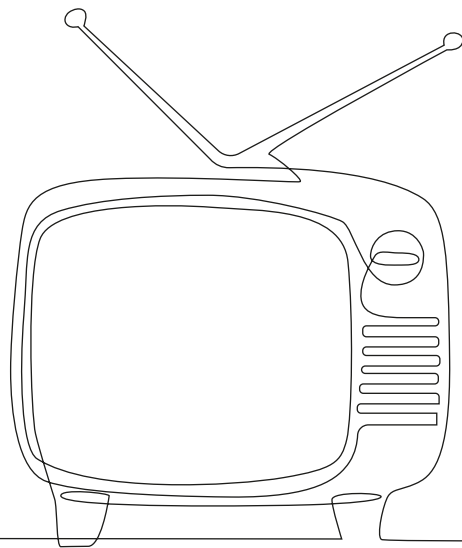
La Bible nous enseigne plusieurs choses : ce monde est déchu et nous devrions préparer nos enfants à l'affronter au mieux, à défaut de pouvoir les protéger ; nos enfants sont pécheurs, tout comme nous, et il nous faut composer avec leur rébellion ; la loi naturelle nous montre malgré tout qu'une bonne éducation peut amener des enfants élevés dans des familles non chrétiennes à développer un vrai sentiment de sécurité ; Jésus-Christ nous a apporté une compréhension du monde complète et cohérente.

Les parents chrétiens ont un vrai défi à relever. Dieu est un dieu d'amour mais également un dieu de justice. Ils doivent incarner ces deux facettes indissociables et montrer à leurs enfants qu'ils ne sont que des médiateurs au service de Celui qui seul est digne d'être adoré. C'est en Dieu que leurs enfants sauront développer le meilleur sentiment de sécurité et grandir dans un monde troublé.

Samuel Laurent, psychologue, pasteur de l'Action biblique d'Héricourt (70)

“
Apprends à l'enfant le chemin qu'il doit suivre, même quand il sera vieux, il n'en déviara pas.
(Proverbes 22.6)

France TV : les défis du JT



Étienne Leenhardt est rédacteur en chef du service Enquêtes et Reportages de France TV. Il a accepté de répondre à nos questions.

La plupart des fidèles du JT ne s'informent pas par ailleurs, n'est-ce pas une énorme responsabilité pour vous ?

Le journal de 20 heures existe depuis des dizaines d'années. Tous les ans, on le dit condamné par la montée en puissance d'Internet mais, bon gré mal gré, il rassemble dix millions de Français sur TF1 et France 2, tous les soirs. Je trouve effectivement cette responsabilité écrasante. Selon la couleur que nous donnons au journal du soir, un Français sur six sera mieux informé, plus intelligent, plus déprimé ou plus enthousiaste.

Comment traitez-vous les questions d'insécurité à France TV ?

Je dirige un service de plusieurs dizaines de journalistes qui traitent l'actualité « chaude ». Dans ce service, une cellule police-justice travaille sur les questions de délinquance et d'insécurité. Notre ligne éditoriale est claire : nous ne traitons les faits divers que s'ils sont emblématiques d'un phénomène ou d'une question de société.

En ce qui concerne la délinquance, nos experts savent évaluer les chiffres. Mais, pour ce qui est des banlieues, nous avons un vrai déficit de couverture. Nous sommes régulièrement accusés, et je pense à juste titre, de ne parler des banlieues que lorsqu'elles s'enflamment. Nous n'avons pas réussi à mettre en place une couverture « positive » du sujet. C'est un échec pour nous et les médias en général.

Comment s'effectue le choix des sujets à balayer en une demi-heure ?

Le premier critère de sélection est l'actualité du jour. Ensuite vient le respect de la ligne éditoriale du journal : priorité à l'économie et à l'international pour France 2. Mais les choix sont forcément un peu arbitraires.

L'image est un critère important, une information sans visuel est difficile à traiter. Mais aujourd'hui, n'importe quel citoyen peut nous en fournir, nous avons donc développé un service de vérification des images. Quant à la vérification de nos informations, nous avons un avantage : le temps. C'est un luxe dans le paysage médiatique à l'heure de Twitter, de Facebook et des chaînes d'informations en continu.

Quelle place réservez-vous à ce qui suscite l'émotion ?

Sur le plan de l'émotion « gratuite », nous avons évolué. C'est le « syndrome Papy Voise ». L'affaire remonte à 2002 : un monsieur âgé avait été agressé par deux adolescents de son quartier. Scandaleux bien sûr, mais emblématique de pas grand-chose. Son visage tuméfié, qui avait fait la une de tous les JT deux jours avant le premier tour des élections présidentielles, aurait permis, selon certains, l'accession de Jean-Marie Le Pen au deuxième tour. Nous en avons tiré les leçons.

Le JT est le journal des mauvaises nouvelles plutôt que des bonnes, pourquoi ?

« Un train qui arrive à l'heure n'intéresse personne », rabâche-t-on dans les écoles de journalisme. C'est ridicule, mais cette déformation professionnelle encourage les rédactions à traiter plutôt les problèmes que les solutions, même si nous avons progressé dans ce qu'il est convenu d'appeler le journalisme de solutions. En même temps, ne pas montrer les guerres, ne serait-ce pas encourager l'impunité de ceux qui les font ? Ne pas dénoncer les violences conjugales, ne serait-ce pas signifier : « Circulez, il n'y a rien à voir... » ? Informer, c'est dénoncer, même lorsque c'est violent, insupportable. Le problème est de trouver le bon dosage.

Vérité, honnêteté, intégrité sont-elles des valeurs protestantes que vous revendiquez ?

L'honnêteté professionnelle n'est pas uniquement une valeur protestante – même si mon surnom affectueux au sein de la rédaction de France TV est « le Protestant ». J'ai appris la prudence ; je recommande aujourd'hui aux journalistes de mon équipe la distance. Nous ne revendiquons pas la vérité, ce serait prétentieux. Chacun de nos téléspectateurs a sa vérité et la confronte tous les soirs à notre exposé des faits.

Si nous travaillions aussi mal que le prétend la rumeur publique, pourquoi cinq millions de personnes continueraient-elles à nous regarder ? Par pur masochisme ? Je ne veux pas le croire.

Propos recueillis par **Brigitte Martin**

3 questions à Gilles Vanderpooten

Gilles Vanderpooten est directeur général de Reporters d'Espoirs. Lancée en 2004, l'ONG reconnue d'intérêt général cherche à promouvoir une information porteuse de solutions.



1

Gilles Vanderpooten, comment est né Reporters d'Espoirs ?

Laurent de Cherisey en est le principal inspirateur. Tout a commencé un soir de Noël : Laurent a constaté que, même ce jour-là, les infos étaient anxiogènes. Il s'est dit qu'il devait être possible de délivrer d'autres messages. Plus tard, il est parti faire un tour du monde de dix-huit mois avec son épouse journaliste et leurs cinq enfants. Partout, ils ont rencontré des « passeurs d'espoir », hommes et femmes de bonne volonté qui ont confiance en eux, agissent malgré les difficultés et trouvent des solutions. Laurent en a déduit que s'il était possible d'agir dans des pays ayant peu de moyens, il y avait certainement quelque chose à faire aussi dans le monde occidental. Le journalisme de solutions était né.

2

Quels sont les principes du journalisme de solutions ?

Le journalisme de solutions promeut l'idée d'une information qui ne soit pas seulement le reflet du monde qui tombe... En école de journalisme, on apprend souvent à considérer comme intéressante une actualité qui fait du bruit à un instant T. L'idée est fortement ancrée que la catastrophe fait vendre et que les plus beaux scores d'audience se réalisent lors de drames. Or, ce n'est plus tout à fait vrai : l'information qui maintient la population dans la peur et l'insécurité peut susciter un effet de sidération, un sentiment d'impuissance et une hébétude désespérée.

Les gens ont un seuil de tolérance au négatif : lorsqu'il est atteint, certains décrochent et passent au divertissement. Pour fidéliser le public, il faut lui offrir des contenus moins anxiogènes qui permettent de s'engager. Cela suppose, en matière de stratégie, de couvrir moins d'événements et plus d'initiatives qui s'inscrivent dans la durée.

Nous invitons les journalistes à faire leur travail, lorsqu'ils se questionnent sur des problèmes de société, en n'oubliant pas de relater des réponses ou remèdes qui ont été trouvés pour panser des plaies et de mettre en avant des initiatives de terrain, que ce soit un maraîchage pour la réinsertion de personnes en difficulté ou des idées innovantes face à la crise climatique...

3

Êtes-vous entendus ? Les mentalités évoluent-elles ?

La démarche que l'on défend suscite de plus en plus d'intérêt, les choses bougent. Notre méthodologie commence à convaincre. Des journalistes eux-mêmes souhaitent traiter de sujets nouveaux. Beaucoup ne cautionnent plus l'infobésité. Ils remettent en cause un certain conditionnement médiatique et l'impact délétère sur les gens et la société.

Certains grands médias évoluent, même s'ils s'en défendent. Nous faisons un travail de fourmi pour diffuser cette démarche, nous essayons de créer une émulation dans le milieu journalistique en organisant des rencontres sur tout le territoire. Nous avons créé le prix Reporters d'Espoirs, le prix européen du Jeune Reporter, le prix de l'Info locale à Nantes ou encore le prix de la Créativité dans le Sud-Ouest... Une fois par an, la « France des solutions » réunit à notre initiative cinquante médias pendant vingt-quatre heures. Nous partageons des bonnes pratiques, donnons des conseils et recommandations mais sans jouer les moralisateurs. On travaille avec tout le monde, de *Libération* au *Figaro*. Nous aimerions convertir les médias traditionnels.

Nous avons aussi un laboratoire d'études qui travaille sur la façon dont les médias abordent des questions de société – comme le climat ou l'économie. Enfin, nous lançons un magazine papier, *Reporters d'Espoirs*, semestriel, qui sera disponible en librairie cet automne.

Brigitte Martin

Un danger n'est pas toujours à risque

Notre société est soumise à un feu croissant d'alarmes qui se succèdent. Le monde est devenu plus dangereux que jamais. Avec ce paradoxe : la solution ne peut venir que du principe de précaution.

Cette binarité reste étrange : danger tous azimuts, principe de précaution proposé en défense. Or les deux termes, danger et principe de précaution, sont des perceptions non pas erronées mais qui ont un caractère opérationnel très modeste, sinon nul. Car les réponses qu'elles déclenchent, toujours ultra-médiatisées, suscitent autant d'angoisse injustifiée que de fausse réassurance.

Le risque dépend des conditions d'exposition

Un danger est toujours une potentialité dont le risque dépend de ses caractéristiques. Ainsi le virus du sida n'est un danger que s'il est contracté lors d'un rapport sexuel ou d'une injection intraveineuse. En dehors de ces cas, le danger est nul. Le risque dépend donc des conditions d'exposition.

En revanche, le danger du sport de parapente, d'une conduite à grande vitesse, de la consommation de cannabis ou de benzodiazépine au volant, du tabagisme... se confond avec le risque. Avec cet autre paradoxe : le lien entre le risque et le danger fait moins peur lorsqu'il est étroit que quand il est distendu, par exemple pour les risques environnementaux, les perturbateurs endocriniens ou encore les rayonnements ionisants. Certes, il n'est pas question de nier leur dangerosité, ni l'irresponsabilité de ceux qui en font usage,

mais en apporter la preuve est extrêmement difficile par des études épidémiologiques contradictoires, voire impossible.

Il est alors bien difficile de comprendre que des sommes astronomiques soient dépensées pour apprécier non pas le risque mais le danger potentiel, alors que des sommes dérisoires sont consacrées à des situations où le danger, qui se confond avec le risque, peut être vraiment supprimé, comme dans le cas de l'excès de sucres dans l'alimentation ou de l'usage du tabac chez les plus jeunes...

Sans danger ni risque, peu de changements radicaux

Dégainer le principe de précaution à chaque instant définit l'existence même d'une obsession sécuritaire qui manque totalement son objet. Le risque vrai demeure mais le danger est écarté ou plutôt procrastiné. La science n'y échappe pas. Une recherche obsédée par le principe de précaution (certes légitime dans sa réalisation, on ne lâche pas un virus dans la nature...), qui s'attache à ne faire courir ni danger ni risque, n'aboutit que rarement à des changements radicaux. Pasteur a pris des risques avec son vaccin contre la rage, comme Jenner avec son vaccin contre la variole et, plus récemment, Stéphane Bancel avec son vaccin à ARN messager contre le SARS-CoV-2.

Dégageons-nous de cette mise en garde permanente contre tout danger et protégeons-nous avec discernement du risque.

Didier Sicard, médecin, ancien président du Comité national consultatif d'éthique

Proteste participe au débat sur l'exclusion, la précarité, les injustices ; notre revue a besoin de déployer son lectorat et sa diffusion...

**Vous souhaitez soutenir notre publication ?
Profiter de ressources abondantes ? Réfléchir avec nous ?
Abonnez-vous !**

Nom-prénom :

Adresse :

Téléphone : E-mail :

À envoyer, avec votre chèque à l'ordre de la FEP, à :
FEP Grand Est, Proteste, 6 rue Sainte-Élisabeth, BP 20012, 67085 Strasbourg

Nouveau
Abonnement annuel
individuel, tarif unique :
10€
pour 4 numéros

Le difficile équilibre entre éthique et sécurité

L'évolution de notre société pousse, à juste titre, vers toujours plus d'ouverture pour l'élaboration, avec les personnes accompagnées, d'un projet de vie correspondant à leurs aspirations. Individualiser les parcours implique de prendre des risques.

Pour individualiser les parcours, l'accent doit être mis sur le dialogue avec l'utilisateur. Cela suppose d'accepter de prendre des risques avec lui, comme dans toute phase d'apprentissage et donc, en parallèle, de mettre en place les filets de sécurité qui permettront d'éviter des ruptures trop brutales ou des échecs trop difficiles à surmonter. Mais c'est un chemin qu'il faut parcourir ensemble et qui laisse encore aujourd'hui trop de personnes privées, totalement ou partiellement, de leur capacité à choisir leur parcours de vie.

Un équilibre difficile à trouver

La période de crise pandémique vécue en 2020-2021 n'a fait qu'ajouter de la contrainte, révélant ainsi des fonctionnements qui ont besoin d'être revus. Les directeurs d'établissement ont en effet été amenés à prendre des mesures contraignantes (fermeture des établissements, port du masque, distance physique, limitation des activités et des sorties, visites familiales réduites voire supprimées...) qui s'opposent au mouvement de transformation évoqué plus haut.

“

Les professionnels sont pris entre des exigences peu conciliables.

”

C'est là que surgit le difficile équilibre entre comportement éthique et mesures sécuritaires. Car les professionnels sont pris entre des exigences peu conciliables : d'un côté, pour « protéger » les usagers, qu'on classe facilement parmi les personnes fragiles (est-ce justifié ?), on décide à leur place et, pour le bien de tous, on restreint fortement les libertés ; de l'autre, on clame partout : « Chez nous, c'est l'utilisateur



d'abord ! » Les professionnels sont tiraillés entre les aspirations et les craintes des usagers et de leur famille, mais aussi leurs propres inquiétudes en cas d'incident.

Assumer le risque

Comment choisir ? Le choix privilégie-t-il le souhait de l'utilisateur concerné ou la tranquillité du professionnel qui ne souhaite pas assumer un risque ? Car assumer le risque, n'est-ce pas là que se situe la difficulté quand notre société repose sur le « principe de précaution » ? Difficile dilemme : assumer le risque, est-ce potentiellement mettre autrui en danger ou l'aider à grandir en se frottant à des réalités parfois difficiles ? Et, en cas de problème, d'aggravation ou pire encore, ne risque-t-on pas le procès pour inertie ?

Un dialogue permanent, entre le terrain et la direction, entre l'établissement et ses partenaires, est bien sûr important en temps ordinaire, mais il devient plus essentiel encore dans les périodes de crise. Comment trouver des solutions justes ? C'est le sens de l'éthique, « la visée d'une vie bonne, avec et pour autrui, dans des institutions justes », selon la célèbre formule de Paul Ricoeur¹, discipline dynamique qui doit se réinventer sans cesse.

Pour ceux qui s'y réfèrent, la foi, qui nous aide à « viser plus haut », peut être une aide, principalement en période de tempête. Préserver au mieux la liberté d'existence, permettre aux usagers accompagnés de poursuivre leur chemin de vie en garantissant leur sécurité et celle des professionnels qui les accompagnent, sont deux objectifs à poursuivre conjointement.

Desserrer l'étau du cadre sécuritaire

Attention néanmoins : chaque fois qu'une mesure de contrainte doit être mise en place, il faut immédiatement penser au moyen d'en sortir. Et, le plus vite possible, recommencer à bâtir des projets avec les usagers, prendre avec eux les risques d'une autonomie toujours plus grande. C'est là que notre sens éthique sera mis pleinement en question : dès que nous le pourrons, soyons prêts à desserrer l'étau du cadre sécuritaire imposé, pour permettre aux personnes que nous accompagnons d'exercer le plus librement possible leurs prérogatives de citoyens. Ils en ont le droit, donc nous-leur les moyens.

Jean-Pierre Boissonnat, président de l'AEDE,
directeur général du Carrefour d'accompagnement
public social

¹ Paul Ricoeur, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990.

La dérive hypersécuritaire

Denis Malherbe est maître de conférences HDR¹ en sciences des organisations à l'université de Tours.

Vous dénoncez l'hypersécurisation, de quoi s'agit-il ?

Pour la construction de l'enfant, le besoin de sécurité est essentiel. On le sait au travers de la psychologie humaniste. Mais depuis quelques décennies, la dérive est manifeste vers une hypersécurité dans le rapport sociétal aux enfants. On est en train de fabriquer des adultes qui ne seront pas adultes. Les parents veulent mettre à l'abri leurs enfants de tout ce qu'ils perçoivent comme une menace, souvent d'ordre physique, du petit bobo à l'accident mais pas seulement : on pourrait citer la mort, ou la maladie, dont les enfants sont aujourd'hui tenus à l'écart dans notre société.

D'un point de vue sociologique, cette surprotection parentale va de pair avec une surprotection institutionnelle. Les règles juridiques se sont multipliées en matière scolaire, éducative, sanitaire. La loi de 2019 votée sur les violences éducatives, les innombrables normes techniques sur les jouets, les crash-tests subis par les poussettes... confirment que l'hypersécurisation n'est pas seulement familiale mais sociétale.

Les parents protègent-ils trop leurs enfants ?

La fonction de veille des parents est primordiale dans l'éducation mais il faut trouver un juste milieu entre le défaut, le laxisme (laisser les enfants livrés à eux-mêmes), et l'excès, la surprotection (mettre l'enfant dans un cocon). Les adultes devraient aussi être cohérents, car, dans cette surprotection parentale, il y a des zones aveugles. Certains parents sont par exemple surprotecteurs sur le plan physique et négligents sur le plan numérique, alors que pédiatres et enseignants multiplient les avertissements sur les effets néfastes de la surconsommation numérique.

Existe-t-il aussi des paradoxes sur le plan institutionnel ?

Oui, notre société prétend qu'elle protège les enfants mais abaisse la responsabilité pénale à treize ans et octroie des budgets hyperserrés à la protection de l'enfance. Les inégalités sont criantes. Les chiffres de l'INSEE montrent qu'en Outre-mer, la mortalité infantile est quatre fois supérieure à la moyenne nationale. Côté enseignement, l'Éducation nationale est défaillante. La situation n'est pas homogène selon les lieux et les milieux, et certains enfants ne sont pas assez protégés. La surprotection côtoie la sous-protection. La France fait des investissements de forme dans des grands principes et des lois, plus qu'elle n'apporte des réponses de terrain.



Quels sont les enjeux de l'hypersécurisation ?

Sur le plan psychoéducatif, l'arbitrage est entre la liberté et le risque. Tout est question de confiance. Et la confiance, ça ne se décrète pas ; ça se construit dans l'expérience et la relation. L'hyperprotection révèle un déficit de confiance. Comment élever un enfant si on ne cherche pas à s'élever soi-même ? Élever, c'est éduquer, mais c'est aussi prendre de la hauteur. La surprotection pervertit le sens d'« élever ». Elle projette sur l'enfant des mesures qui sont censées le protéger mais qui, en réalité, ne contribuent pas à l'élever. Sur le plan socio-institutionnel, l'ultra-modernité a favorisé l'individualisme. L'obsession sécuritaire produit une formalisation juridique contrôlante, avec son fétichisme de lois, ses règlements, ses dispositifs, ses évaluations, ses sanctions... Ce principe d'anxiété a des effets inhibiteurs. Quel est alors le sens de la responsabilité parentale ? institutionnelle ? La question est éthique.

Comment redresser la barre ?

La surprotection est dangereuse car elle ne favorise pas la confiance, en soi, en l'autre. Le rapport que l'on essaie de construire entre l'enfant et le monde est un enjeu de fraternité humaine, et notre peur de l'incertitude devrait faire place à plus de confiance et d'espérance.

Propos recueillis par **Brigitte Martin**

¹ Habilité à diriger des recherches.

En sécurité au pied des tours

L'association familiale protestante Maranatha intervient au cœur d'un quartier sensible à Pontoise depuis plus d'une dizaine d'années. Tout a commencé de façon informelle par des jeux d'extérieur avec les enfants sur le parvis de la maison de quartier.

Les besoins étaient immenses et notre équipe s'est rapidement étoffée. Pour faciliter la gestion de nos activités, nous avons bénéficié d'un bail à titre gratuit consenti par la mairie. L'équipe était très motivée, les jeunes et les parents aussi. Nous avons fait ensemble des petits travaux dans le local, puis nous avons travaillé sur la réglementation, très différente de celle régissant nos regroupements en plein air.

Nous voulions les mettre en sécurité

Nous avons déployé une énergie nouvelle pour être au plus près des jeunes. Nous voulions pour eux ce que nous pensions être le meilleur : un lieu où ils seraient en sécurité au cœur d'un quartier sensible. En sécurité sur le plan matériel mais aussi par rapport au regard des autres. Et puis, toutes les associations ont un local collectif résidentiel, n'est-ce pas ?

Au fil des mois, nous avons constaté que moins de jeunes bénéficiaient de notre accompagnement. Pourtant, ils avaient tout à disposition : jeux de société, livres, canapé, boissons, gâteaux... Nous avons tout mis en œuvre pour que chacun se sente un peu « comme à la maison ».

Un matin, la porte vitrée du local a été brisée. Ce sont les jeunes du quartier qui nous ont avertis. Ils étaient furieux. Un jeune de dix ans était prêt à organiser une collecte pour réparer la porte. Cette réaction improbable d'indignation et de solidarité, venant de jeunes qui participent souvent aux dégradations dans le quartier, nous a réjoui. Mais bien vite, nous avons compris que les jeunes étaient attachés à notre local pour nous faire plaisir. Ils s'en faisaient un peu les gardiens pour nous, alors qu'ils n'y venaient plus vraiment.

On ne les protégeait de rien

Nous avons voulu les mettre à l'abri des dangers du quartier, du regard des grands frères... mais en réalité, on ne les protégeait de rien. Qu'avions-nous privilégié ? À quoi étions-nous tellement attachés ? Les jeunes nous ont apporté des éléments de réponse.

Leur espace, c'est le bas des tours, le terrain de basket... c'est là qu'ils se sentent bien et que l'on peut les rejoindre en dépit des intempéries, des sifflements des dealers... Ce qui nous semble inconfortable, dangereux, c'est leur quotidien, leur vie, l'espace qu'ils ont apprivoisé et appris à gérer. Être au plus près de ce qu'ils vivent, c'est aussi accepter de le vivre avec eux.

Ce qui nous semblait être un plus pour ces jeunes ne l'était pas. Ils se retrouvaient dans un local comme à l'école, comme à la maison de quartier, et eux, c'est en bas des tours qu'ils se sentaient en sécurité.

Il faut parfois casser les règles

Nous avons pris la décision de renoncer à ce local et réinstallé notre barnum, nos caisses de jeux, nos chaises pliantes au cœur du quartier. Tout a redémarré sur les chapeaux de roues. Nous avons créé de nouveaux liens notamment avec les mamans, du haut de leurs balcons ; elles descendent parfois boire un jus de fruits, regarder un spectacle improvisé...

Nous avons retrouvé notre souplesse, appris à composer avec la météo, le nombre d'enfants mais aussi les bousculades, les courses-poursuites. Nous vivons ces moments de grande tension avec les jeunes et trouvons avec eux des solutions.

“ En réalité,
on ne les protégeait
de rien. ”

Notre obsession sécuritaire pour l'autre ne correspond pas toujours à ses vrais besoins. Ce qui pour moi est gage de sécurité ne l'est pas forcément pour toi. Il faut parfois casser les règles ou trouver un moyen de leur échapper. Certes, c'est une prise de risque, mais à quoi sert un lieu qui est censé offrir une sécurité matérielle, psychique et sociale, s'il n'est pas fréquenté par ceux pour qui on l'a préparé ?

Françoise Caron, présidente de l'AFP Maranatha à Cergy-Pontoise

Nathanaël, animateur bénévole de l'AFP Maranatha, lors d'un après-midi interactif au pied des tours à Pontoise.



La parabole du radar automatique

Sur une rocade où la vitesse est limitée, un panneau avertit de la proximité d'un radar automatique. Pourtant, de nombreux véhicules roulent largement au-dessus de la limite prescrite...

Par un freinage appuyé à quelques mètres de l'appareil, les automobilistes pressés ramènent leur vitesse à 10km/h sous la limite : on n'est jamais trop prudent ! Une fois le radar passé, ils remettent les gaz... Que les lecteurs de *Proteste* se rassurent, n'étant ni expert en sécurité routière, ni conducteur modèle, mon intention est seulement d'ouvrir ici une réflexion sur la relation entre nos actions et les règles réputées les sécuriser.

Le « pas vu, pas pris, pas puni » est un jeu social

Les règles tracent la limite entre ce qui est permis et ce qui ne l'est pas, et donc entre ce qui est bon et ce qui est mauvais. En prévenant les risques individuels ou collectifs de transgression, elles aident à réduire l'incertitude inhérente à la vie sociale. Les règles ont donc une fonction générique de sécurisation. Dans la situation évoquée, la justification officielle de la limitation de vitesse est de prévenir les accidents causant blessures, handicaps ou décès parmi les usagers de la route. Et si, idéalement, cette règle est censée responsabiliser les conducteurs, elle est néanmoins assortie de sanctions proportionnées à l'infraction mesurée par l'automate. Mais il y a là un paradoxe : comment comprendre le rapport entre une règle officielle, supposée sécurisante et responsabilisante, et le jeu social du « pas vu, pas pris, pas puni », pratiqué avec les radars automatiques ?

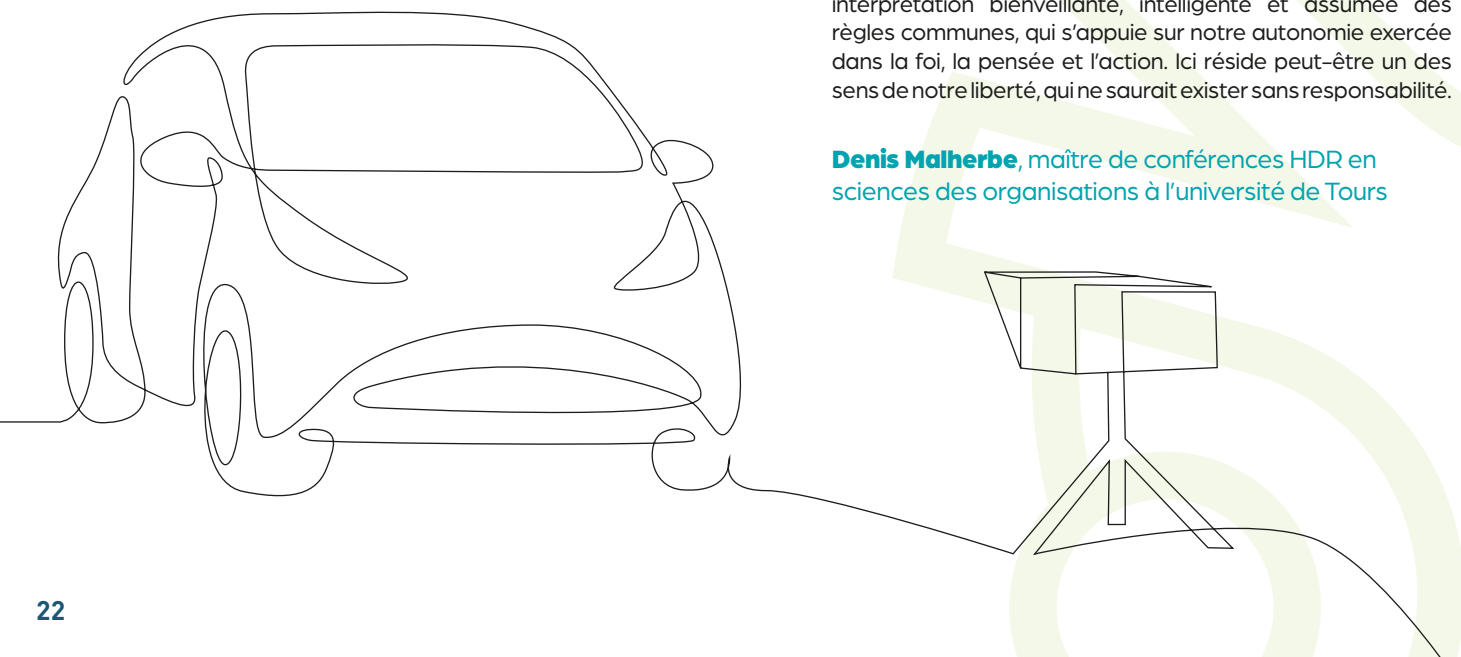
Les règles générales et les intérêts particuliers s'ignorent

Au quotidien, nous sommes confrontés à un cadre de règles communes et abstraites que le sociologue Jean-Daniel Reynaud (1926-2019) qualifie de « régulation de contrôle ». Mais nous aspirons aussi à choisir notre propre conduite, ce que Reynaud appelle la « régulation autonome ». La question est de savoir si et comment ces deux logiques s'articulent dans nos actions, nos comportements avec autrui... Si nous agissons de manière cohérente, alors nous trouvons un équilibre entre contrôle et autonomie sur la base légitimatrice d'une « régulation conjointe ». Mais, nous dit Reynaud, dans bien des situations de la vie sociale, l'observation des pratiques révèle que les règles générales et les valeurs, habitudes ou intérêts particuliers s'ignorent, voire s'excluent mutuellement. La disjonction l'emporte : à un extrême, règne l'anomie sociale, résultat de l'opposition systématique à toute règle commune, au prétexte d'une liberté aussi absolue que mal comprise ; à l'autre extrême, sévit l'absurdité bureaucratique de règles inapplicables mais promues au nom d'une responsabilisation de façade. Entre les deux s'étend le spectre de la tartufferie, ces comportements apparemment conformes et pourtant sciemment transgressifs, comme ceux des conducteurs au passage des radars automatiques...

Nous avons besoin d'une régulation conjointe et sécurisante

Plutôt que de règles fétichisées, nous avons besoin de pratiques réfléchies et partagées pour construire une régulation conjointe et véritablement sécurisante. Ceci vaut bien sûr pour la sécurité routière. Mais aussi, et surtout, pour nos actions de solidarité avec et pour ceux que nous accompagnons et accueillons. Dans nos choix et nos engagements d'entraide, l'ambition de la régulation conjointe est indissociable de l'humilité propre à une éthique de la responsabilité. L'une et l'autre nous invitent à une interprétation bienveillante, intelligente et assumée des règles communes, qui s'appuie sur notre autonomie exercée dans la foi, la pensée et l'action. Ici réside peut-être un des sens de notre liberté, qui ne saurait exister sans responsabilité.

Denis Malherbe, maître de conférences HDR en sciences des organisations à l'université de Tours



Trop de sécurité tue la liberté

L'obsession sécuritaire naît d'un discours commun qui soutient que l'autre est un danger. Le récit du péché originel impose d'emblée une marque négative au projet du vivre-ensemble, réputé difficile à cause de la chute, de l'homme mauvais qui a tué son frère...

Cette conception nous imprègne depuis des siècles ; il faudrait équilibrer ce regard par une autre représentation : la Création est bonne et les hommes sont faits pour vivre heureux ensemble. Quand Dieu a créé l'homme, il a vu que cela était bon. La chute n'est pas un destin obligé, l'homme est libre et responsable et peut résister aux effets de la chute. Il faut revisiter notre récit. L'homme n'est pas un loup pour l'homme. L'homme peut être un frère, un compagnon de route, plutôt qu'un délinquant potentiel qui me menace.

Vivre la liberté dans la sécurité

Il y a un gros travail à faire pour restaurer les consciences. On a pensé que l'homme allait s'émanciper en se désaffiliant de tout ce qu'il avait reçu dans la communauté. Ce combat me gêne parce que les communautés sont assimilées au communautarisme. Or la communauté, qu'elle soit familiale, villageoise ou spirituelle, est le lieu où peut se vivre la liberté dans la sécurité ; des valeurs communes sont respectées, un contrôle social s'exerce.

Aujourd'hui, dans nos sociétés très individualistes où la parole a peu de poids, on signe des contrats pour tout et n'importe quoi parce qu'on a peur de se faire gruger ; l'inflation sécuritaire qui en résulte est dramatique. Depuis quarante ans, les commissions de sécurité – que j'appelle commissions d'insécurité – ont fleuri partout. Elles ont miné le bénévolat, la liberté d'entreprendre. Des quartiers sont abandonnés par les associations parce que plus personne ne prend le risque de s'aventurer dans des activités trop normées. Le conflit est flagrant entre sécurité et liberté. On s'est privé d'un ferment positif pour le tissu social, on a déserté des territoires qui avaient besoin de l'initiative libre de certains militants pour faire vivre ensemble.

Trop de sécurité tue la liberté. On assiste à une judiciarisation de la société, tout est contractualisé, le lien social se dégrade. La confiance est bafouée. Pour reprendre l'expression de Jacques Ellul, « la parole est humiliée ». On ne se fait plus confiance.

Risquer la bonté

Dans la parabole du Bon Samaritain¹, le texte ne dit pas que le lévite et le prêtre passent leur chemin, mais qu'ils s'écartent de l'homme blessé. Nous aussi, nous faisons un écart quand nous voyons un mendiant dans la rue. Pourquoi ? Je crois

¹ Luc 10.25-36.



qu'on a peur d'être pris dans l'orbite de la compassion. Si on passe trop près du malheur, on a envie d'aider. Notre obsession de la sécurité nous fait passer à distance mais nous savons pertinemment qu'au fond de nous-mêmes, il y a une petite flamme de compassion. Nous avons peur de risquer la bonté et d'être amenés à changer d'itinéraire. Nous préférons nous référer à des normes qui nous protègent plutôt qu'à une rencontre qui pourrait changer le cours de notre existence.

Restaurer la responsabilité collective

La solution, c'est de retrouver le sens des proximités ; aujourd'hui les relations sont tellement virtualisées, distancées, aseptisées, déshumanisées ! Sur le plan d'une politique nationale, je suis pour une décentralisation à outrance ; jamais un État-nation n'arrivera à s'en sortir s'il ne redonne pas sa capacité d'initiative à des communautés ou collectivités territoriales.

“ La solution, c'est de retrouver le sens des proximités. ”

Je suis un adepte du *small is beautiful*. Il faut restaurer la responsabilité collective de petites entités où se conjuguent la liberté et une certaine forme de sécurité. Le mot sûreté serait sans doute plus approprié. La sûreté les uns avec les autres pour assurer une bonne vie ensemble.

Jean-Pierre Rive,
propos recueillis par Brigitte Martin

“ Mais un Samaritain, voyageant par-là, arrive près de l'homme. Lorsqu'il le voit, il est pris de pitié pour lui. Il s'approche, soigne ses plaies avec de l'huile et du vin, avant de les recouvrir de pansements, puis il le charge sur sa propre mule et le conduit dans un centre d'hébergement où il le soigne de son mieux. ”

(Luc 10.33-34, Parole vivante)

La vie de la Fédé

Un bel anniversaire

La FEP a célébré les cinq ans des Couloirs humanitaires, protocole d'accord signé à l'Élysée en 2017 pour la mise en œuvre de l'accueil solidaire de réfugiés. Deux cent soixante-quinze Syriens et de nombreux collectifs d'accueil, venus des quatre coins de France, ont participé à ce bel anniversaire organisé sur une péniche parisienne. Depuis 2017, trois cent cinquante-sept réfugiés ont été accueillis par l'intermédiaire de la FEP. La parole est aux principaux concernés.



Je m'appelle Heba, je suis en France avec ma famille, ça fait trois ans, je suis très fière de vivre en France. C'était un rêve pour moi parce que la guerre dans mon pays, c'est triste, j'espère que ça va aller après. Pour cette fête et les gens qui sont là, on est trop contents avec toutes les familles, on est comme une seule famille.

J'ai trois enfants, j'ai commencé au début à apprendre la langue française, c'était un peu difficile, c'est une autre langue, une autre culture, mais ça va arriver petit à petit. J'espère qu'après je travaillerai, pour ma famille, pour aider mon mari, pour vivre bien en France et faire des projets.

Heba



Je suis arrivé en France fin 2018. J'ai essayé de me concentrer sur la langue, de prendre des cours, tout seul, avec YouTube, il y a plein de façons, pas toujours avec le prof. Huit mois après, j'ai trouvé du boulot en CDI, j'ai bossé dans un restau, trois ans. C'est pas mon métier, j'ai étudié l'informatique. C'était bien pour découvrir la nouvelle culture, apprendre beaucoup de choses.

Un jour, des gens m'ont demandé : « Oh, Ali, est-ce que tu peux nous aider pour la traduction ? » et ça m'a donné l'idée d'être auto-entrepreneur. J'ai fait mes démarches sur Internet. Maintenant je suis traducteur, je travaille avec le CHU, les associations, les défenseurs d'asile, la police et le commissariat.

Je remercie les gens qui m'ont aidé, qui m'ont encouragé, et surtout les Couloirs humanitaires, depuis le début. Merci pour leur patience parce que j'étais quelqu'un d'insupportable [rires] ! Aujourd'hui, je mange des chocolatinas et du camembert : je suis français ! J'ai fait ma demande de nationalité française.

J'aimerais être avocat, je vais essayer de faire le droit, c'est super intéressant, j'adore la justice. Et si un jour je suis avocat, je travaillerai avec les Couloirs humanitaires et les ONG.

Ali

J'ai neuf ans, je suis en CM1, j'habite pas ici, c'est la première fois que je viens à Paris. J'habite à Agen, je suis dans l'école Édouard-Herriot, j'ai des amis, une maîtresse, et je m'appelle Jean. Je suis très content d'être en France, parce qu'ici c'est bien, il y a beaucoup de choses à faire. J'aime trop la France, c'est bien ! Dans certains pays, les enfants de mon âge, ils vont travailler comme les grands. J'aime aller à l'école ; ma matière préférée, c'est la grammaire, la conjugaison et les maths.

Jean



Je suis Abdel Kader et je suis kurde de Syrie. Je suis arrivé en France en 2019. Je suis marié et j'ai deux filles. Ma première fille est née au Liban et ma deuxième à Strasbourg. Au début, j'ai été logé chez une dame dans l'Ain, pendant un an et demi. Après, j'ai déménagé en Alsace. J'ai fait le Code de la route, j'ai eu mon permis et j'ai essayé d'améliorer ma langue française. Je fais une formation de plombier chauffagiste. Ma femme veut faire assistante maternelle. Pour les enfants, tout va bien, la vie se passe très bien en France. Je termine ma formation au mois d'octobre. Je vais trouver un travail, et faire une formation dans la climatisation. Et après, je veux ouvrir ma petite entreprise.

Abdel Kader

Pour écouter les témoignages de cette journée Fraternité sur Seine, c'est ici



Label Église verte : une déclinaison pour les associations



Le groupe de travail du label Église verte associations. Au premier rang à gauche, Robin Sautter, président d'Église verte

Le label Église verte associations est né. Il accompagnera dans leur conversion écologique les communautés chrétiennes et les associations loi 1901 dont l'activité se concentre autour de la solidarité et de l'action sanitaire ou sociale.

Le label Église verte associations : quèsaco ?

Le label Église verte est une initiative œcuménique portée par le Conseil d'Églises chrétiennes en France, la Conférence des évêques de France, la Fédération protestante de France et l'Assemblée des évêques orthodoxes de France. Sa déclinaison dédiée aux associations s'est construite avec des structures de test aux profils variés ; ainsi l'outil est-il au plus près des besoins et réalités du monde associatif.

“

L'écologie globale intègre toutes les dimensions de la vie.

”

Le label Église verte associations accompagne les associations dans la mise en place d'une démarche d'écologie intégrale. Il couvre sept domaines propres aux associations, ayant un impact écologique : la gouvernance, la gestion, les bâtiments, le terrain, l'engagement local et global, l'alimentation et le spirituel. L'outil est adapté aux associations qui souhaitent entreprendre ou ont déjà amorcé une démarche d'écologie intégrale. Il est gratuit et financé par les membres labellisés.

Vous avez dit « écologie intégrale » ?

La question de l'écologie globale – ou écologie intégrale – est une préoccupation croissante des associations. Écologie unifiante pour l'homme, elle intègre toutes les dimensions de la vie et les quatre relations : à soi, aux autres, à la Terre et à Dieu. Entrer dans une démarche écologique suppose une approche globale qui a un impact sur de nombreuses composantes de la vie associative : les questions environnemen-

tales et énergétiques, bien entendu, mais aussi les questions sociales, de gouvernance, de finance, de bâtiments, de ressources humaines, de relations, de méditation ou de prière... « Le concept d'écologie intégrale a été popularisé avec l'encyclique catholique *Laudato Si'* en 2015, mais il existait depuis bien longtemps, en particulier dans la théologie anglo-saxonne, sous le nom de "démarche holistique". L'écologie intégrale vise à la fois la cohérence globale et l'obéissance à Dieu », précise le président d'Église verte, Robin Sautter.

Associations, comment entrer dans la démarche ?

Après un éco-diagnostic de leurs pratiques écologiques, Église verte aide les associations à identifier leurs objectifs et à définir un plan d'action. Il existe des prérequis, comme la participation de la direction à un groupe formel, chargé de la gouvernance du changement. Trois catégories d'aide sont disponibles, selon la taille des associations.

L'équipe d'animation Église verte assure le suivi de chaque association dans son cheminement de conversion écologique. « L'objectif est d'entreprendre une démarche collective : face à l'enjeu immense des dérèglements climatiques et de l'effondrement de la biodiversité, nous avons besoin d'être solidaires mais aussi, pour ne pas sombrer dans la désespérance, de choisir d'agir au lieu de subir. La force d'Église verte est d'aider à passer à l'action, en se fixant des objectifs réalistes à atteindre à chaque étape, affirme Robin Sautter. L'écologie est une opportunité formidable de parler de ce qui nous fait peur, de ce qui nous anime, de ce qui nous motive, bref... de spiritualité ! »

Anne-Laure Tellier, déléguée à la communication de la FEP

Deux webinaires de présentation de la nouvelle déclinaison du label se dérouleront les mardi 27 septembre et jeudi 27 octobre.



Aujourd'hui, je suis de l'autre côté

Je m'appelle Tatiana, je suis en insertion à la Gerbe¹ depuis un an. C'est ma référente sociale qui m'a proposé de venir ici. Je suis arrivée de Côte d'Ivoire, avec mes deux enfants, en 2018.

À la Ressourcerie, je suis affectée au tri des vêtements mais avant j'étais aux livres. Je travaille vingt-six heures par semaine. Quand vous venez ici, avant de signer votre contrat, on vous demande votre projet. On a des contrats de six mois, renouvelables quatre fois. J'ai une référente qui me suit à la Gerbe, pour faire les démarches administratives, remplir les dossiers, m'aider à l'insertion. Si je veux faire une formation, elle m'en cherche une.

“ On vous aide à vous insérer socialement. ”

Moi, je voudrais faire le CAP petite enfance. Comme je suis là depuis un an, on va commencer à travailler sur mon projet. La référente va me trouver une formation adaptée parce que je suis handicapée. Quand j'aurai mon diplôme, je trouverai du travail.

Ici, on vous aide à vous insérer socialement, moi je suis en France depuis pas longtemps ; il y a des trucs qu'il faut faire que je connais pas forcément. On nous apprend l'acculturation. Des petites formations sont proposées : par exemple, j'ai fait l'initiation à l'informatique, et le secourisme. Il y a aussi le Code de la route et des cours de français pour ceux qui ne parlent pas bien le français ou ne savent pas le lire. Quand on sort d'ici, on est vraiment équipés pour affronter la vie en France. C'est une période importante d'adaptation avant de se lancer. On est dans un milieu protégé. C'est une belle expérience.

Moralement ça fait du bien. C'est des chrétiens à la Gerbe, et moi aussi je suis chrétienne. On se sent en famille. Même si, chez vous, c'est pas trop ça, quand vous venez ici, ça remonte le moral. Tout le monde est formidable.



La référente, elle bataille jusqu'à ce que tout soit résolu. Il y a la bienveillance, la fraternité, la cohésion. Le côté finances aussi est important. Je suis rémunérée.

C'est un principe formidable, la Recyclerie, parce que ça aide les pays qui sont ravagés par la guerre et qui n'ont vraiment pas de quoi. La Gerbe fait des dons. Il y a des gens qui sont généreux, ils donnent beaucoup de choses de qualité, qui sont envoyées dans les pays qui ont des besoins.

Je m'occupe des vêtements dans la dernière étape. Ils ont déjà été triés. Dans notre atelier, on est plus sélectifs plus minutieux ; on regarde les vêtements avec attention pour vérifier qu'ils ne sont pas abîmés, pas tachés. Quand les vêtements sont de marque mais ont des petites taches, on a des machines à laver et à sécher. Et un fer à repasser aussi. Si les habits sont trop froissés, on les repasse.

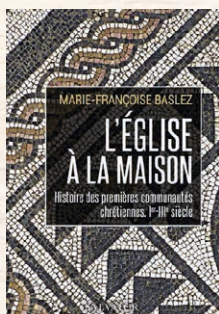
Tu donnes ce que toi tu peux recevoir. Quand ça te plaît pas, que tu voudrais pas mettre, il faut pas donner. Tu peux pas donner un habit sale ou un habit qui n'a pas de boutons à quelqu'un qui est dans le besoin. Ça, c'est pas un vrai cadeau. Quand quelqu'un reçoit un cadeau, il doit être content de le recevoir. Un cadeau doit être parfait. Les habits doivent être mettables tout de suite.

Certains habits partent à la boutique, d'autres à l'étranger. Pour les deux, c'est les mêmes critères. Et ce qui n'est pas bon, on le met dans le Relais².

Quand je plie les vêtements, je pense à la personne qui va les recevoir, à ce que ça va lui apporter. Au ressenti de la personne qui n'a rien à porter. Sa joie me reconforte. À une époque de ma vie, j'ai eu besoin. Quand on est arrivé en France, on n'avait pas les habits de saison. On était au 115. On avait froid. Les gens nous donnaient. Je me rappelle. Aujourd'hui je suis de l'autre côté, c'est moi qui prépare pour donner, c'est bien.

Tatiana,
propos recueillis par **Brigitte Martin**

¹ La Gerbe est une association chrétienne de solidarité internationale basée à Ecqueville (78) qui a développé différentes activités génératrices de revenus pour financer ses projets : la Ressourcerie et son magasin d'objets d'occasion.
² Le Relais est une société vouée à la collecte, au réemploi et au recyclage du textile et de la petite maroquinerie. Créé en 1984, il fait partie de la branche « Économie sociale et solidaire » du mouvement Emmaüs. En France, avec ses dizaines de milliers de conteneurs pour dons, il est le leader de la collecte textile.



Marie-Françoise Baslez,
L'Église à la maison, histoire des premières communautés chrétiennes du I^{er} au III^e siècle, Salvator, 2021.

Décédée en janvier 2022, Marie-Françoise Baslez, spécialiste de l'Antiquité grecque et juive, a exploré, dans son dernier ouvrage, l'histoire des premières communautés chrétiennes du I^{er} au III^e siècle. L'historienne met en avant le rôle des maisonnées dans l'expansion du christianisme.

Unités de base de la société antique, ces maisonnées recouvrent une réalité bien plus large que nos maisons d'aujourd'hui. Elles n'accueillent pas simplement la famille nucléaire, mais aussi des proches, des esclaves, des affranchis, des gens liés à la famille. La maison est le symbole des premiers chrétiens. Elle engendre un mode de sociabilité : le culte a lieu dans le cadre familial, et non dans un temple à l'ombre d'une statue. Sans images divines et sans lieu sacré monumental, sans procession dans l'espace public, le christianisme se répand de proche en proche, par les voisins et les amis. Les liens de parenté étendus favorisent aussi la transmission de la foi chrétienne à travers les réseaux de la diaspora.

Dans cette exploration du christianisme antique, Marie-Françoise Baslez se livre à quelques interprétations. Elle voit ainsi dans la littérature des martyrs un germe de l'individualisme : refusant l'héritage familial ancestral, le jeune homme ou la jeune fille ne reconnaît plus l'autorité du père de famille et choisit d'embrasser la foi chrétienne. L'auteur nous met en garde contre tout anachronisme mais éclaire d'un jour nouveau des questions intemporelles : effervescence théologique liée à la diversité des Églises, rôle des femmes, fonction de la maison, liberté religieuse... Un ouvrage passionnant et très abordable.

Clotilde Gaborit
Librairie La Procure-Beaulieu
145, rue de Saint-Genès
33000 Bordeaux



Sans doute l'un des chants les plus repris et enregistrés au monde, incontournable du répertoire américain, cet hymne religieux est l'œuvre autobiographique d'un marin esclavagiste extrêmement grossier du XVIII^e siècle : John Newton. L'ancien soldat de la marine a rejoint en Sierra Leone un navire négrier qui fait route vers l'Angleterre. Le 10 mars 1748, un violent orage endommage le bateau qui, après un mois à la dérive, arrive miraculeusement en Irlande.

Sain et sauf, John Newton est désormais un homme changé, reconnaissant que Dieu ait accepté de le sauver. Il poursuit pourtant son trafic d'esclaves pendant six ans, avant de s'installer à Liverpool. Mais la transformation continue d'opérer... En 1764, il devient pasteur évangéliste d'Olney, au nord de Londres. C'est là qu'il écrit des hymnes pour sa congrégation, dont « Amazing Grace » pour son sermon du 1^{er} janvier 1773. Le texte relate sa rédemption et son salut, et se réfère au Nouveau Testament. Il figure dans le recueil *Olney Hymns*, publié en 1779 par John Newton et William Cowper, poète et auteur de chants religieux.

En 1788, Newton dénonce publiquement la traite des esclaves et encourage le politique William Wilberforce à lutter contre l'esclavagisme. Peu avant sa mort, la même année, John Newton proclame : « *Ma mémoire est presque entièrement partie, mais je me souviens de deux choses : je suis un grand pécheur, et Christ est un grand Sauveur.* »

Le recueil de Newton et Cowper est un grand succès en Angleterre, et aux États-Unis, où naît un mouvement de réveil spirituel. Hymne de paix, l'air accompagnera plus tard les manifestations pour les droits civiques afro-américains et contre la guerre du Vietnam.

En 1971, l'orchestre du régiment de l'armée britannique enregistre « Amazing Grace » à la cornemuse. En 2015, lors de l'éloge funèbre des victimes de la fusillade de l'Église méthodiste noire à Charleston, le président Obama entonne l'hymne poignant. Au printemps 2020, en plein confinement, la chanteuse folk Judy Collins le reprend avec un chœur virtuel de chanteurs du monde entier.

Denis Rabier,
chroniqueur musical sur Radio Oméga

Charlotte Lemoine



Charlotte Lemoine a rejoint la FEP. Elle succède à Jean Fontanieu au poste de déléguée générale.

Penchée sur son berceau, Épaphrodite¹ lui a offert ses bons vœux. La grand-mère, qui tenait une maison de retraite dans la campagne normande, n'a eu de cesse de parler de Dieu à Charlotte. Ça marque.

Autour du même berceau, une atmosphère patriarcale. Nous n'entrerons pas dans les détails, mais ça marque aussi.

Très tôt, Charlotte prend le contre-pied du discours ambiant et revendique la même liberté que son frère. Elle caracole en tête de classe jusqu'au bac, puis choisit une carrière scientifique. Elle veut savoir pourquoi les choses sont ainsi et pas autrement, et prouver « *qu'une femme peut aussi réussir en sciences* ». Elles ne sont qu'une poignée de filles pour une centaine de garçons dans l'amphi.

Son doctorat de physique en poche, Charlotte Lemoine obtient la qualification de maître de conférences en nanomatériaux à l'université de Rouen. Une belle victoire pour la gent féminine, mais le cœur n'y est pas. La jeune femme déchante : « *Je me suis aperçue qu'on ne savait pas grand-chose, que l'infiniment petit est aussi mystérieux que l'univers, je me suis alors intéressée aux sciences humaines.* »

La jeunesscientifiques'engage dans le secteur associatif. Elle accepte la charge de trésorière dans l'association qu'un collègue vient de créer. Handisup accompagne les lycéens en situation de handicap dans leurs études supérieures jusqu'à l'emploi. « *L'injustice m'a toujours révoltée. Je ne voyais pas pourquoi quelqu'un, sous prétexte qu'il n'entendait pas ou était dans un fauteuil, ne pouvait pas faire d'études.* » Pendant un an, elle est bénévole à Handisup, puis signe un CDD, alors même qu'un poste de chercheur lui est proposé. « *J'avais la certitude que c'était ma voie.* » Elle reprend ses études en parallèle et décroche un master RH².

À Handisup, Charlotte Lemoine se sent utile. Elle apprend énormément au contact des étudiants handicapés, monte un forum, sillonne la région, trouve des mécènes, décroche des subventions, se forme à la psychologie du travail, embauche cinq salariés, recrute quatre-vingts bénévoles et devient experte pour le ministère de l'Enseignement supérieur. Avec un

spécialiste de l'autisme, elle monte le projet S.I.M.O.N., premier *job coaching* dédié aux étudiants Asperger³. Plus de quatre cents jeunes par an bénéficient des services de l'association.

Dix ans passent, Charlotte Lemoine veut faire bouger les lignes et s'engage en politique. Elle est élue conseillère municipale de Sotteville-lès-Rouen puis vice-présidente de la région Haute-Normandie. Mais son parti perd les élections. « *Être élue a été une expérience très riche, mais frustrante. Les associations ont moins d'inertie.* » Son expérience lui ouvre la porte de responsabilités nationales. Elle assure le secrétariat général du Groupement national de coopération handicaps rares et siège au Conseil national des personnes handicapées, avant de revenir en Normandie pour offrir son expertise au Centre ressources autisme.

“

J'ai eu la conviction qu'il y avait autre chose.

”

En quête de sens, la femme politique envisage de devenir pasteur. « *J'avais un peu perdu la foi à la fac de sciences. Après le décès de mon compagnon, j'ai eu la conviction qu'il y avait autre chose.* » Quand elle voit l'offre de la FEP, elle sait qu'elle a les compétences en direction-management et le côté spirituel l'attire. « *Notre société essaie de gommer les croyances, il faut être rationnel. Mais il y a autre chose, une transcendance, des phénomènes physiques inexplicables qui témoignent d'une force qui organise le monde et que nous, on appelle Dieu. Je me suis dit qu'avec la FEP, il y avait cet enjeu.* »

Charlotte Lemoine écrit (elle a obtenu un prix littéraire), taquine la guitare, et a une passion pour la photographie... Elle a deux cerveaux, un qui réfléchit et un qui exalte la vie. « *Parfois, ce n'est pas dans la tête que ça se joue, mais dans le cœur ; tout doit être lié et cohérent.* »

Brigitte Martin

¹ Le lecteur tatillon ne cherchera pas midi à quatorze heures, Épaphrodite est le prénom de la grand-mère.

² Master en gestion des ressources humaines.

³ Le guide S.I.M.O.N. est à la disposition des employeurs qui recrutent des personnes autistes Asperger ou de haut niveau.